



Projet Éducatif Local

2024



SOMMAIRE

Introduction	5
Membres du projet éducatif local	6
Schéma heuristique	7
Partie 1 : Le diagnostic	9
Partie 2 : Les objectifs du projet éducatif	19
Partie 3 : L'action mise en avant à travers des fiches	21
Axe 1 : Favoriser la réussite scolaire et l'accès aux activités	23
Axe 2 : Apprendre à être et rester en bonne santé	33
Axe 3 : Développer l'apprentissage du vivre ensemble et de la responsabilité	43
Partie 4 : Le projet, le suivi l'évolution et l'évaluation	59

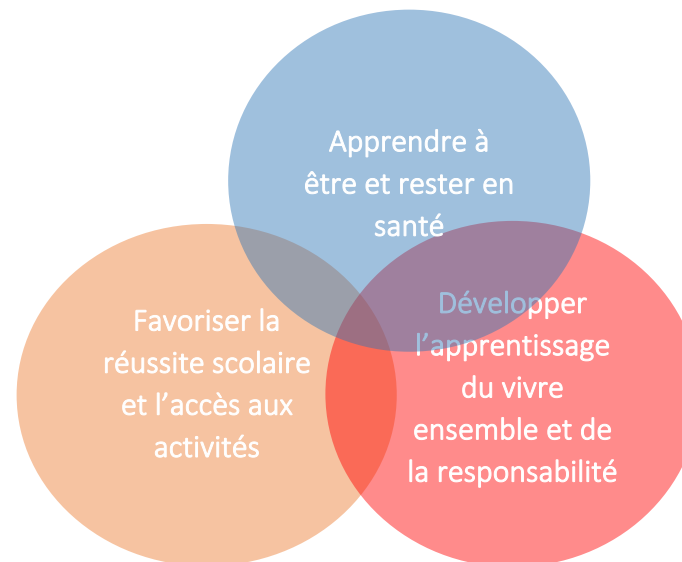


Le **P**rojet **É**ducatif **L**ocal est un outil de collaboration locale. Il est utile pour faire du lien entre les structures, les services, les élus et les partenaires et pour amener de la cohérence entre les différents temps des enfants. Il définit les valeurs éducatives et la volonté politique des élus au regard des besoins, des familles et des jeunes.

Tout au long de l'année 2023 et 2024, l'ensemble des services municipaux impliqués auprès des enfants et des jeunes se sont réunis pour répertorier toutes les actions et dispositifs déjà existants sur la ville et mettre en place les nouveaux projets.

Cet engagement se traduit par un nombre important de dispositifs, manquant parfois de lisibilité pour les usagers et partenaires. Il vise donc à préciser les orientations de la ville et promouvoir son attractivité à destination de tous les publics.

Tout d'abord, une concertation lors du séminaire des élus en fin d'année 2022 a permis de dégager trois axes principaux correspondant à la volonté politique de la commune de faire de l'éducation la priorité de son action. La méthodologie mise en place pour la construction de ce document a consisté à établir un recensement des actions déjà engagées en élaborant une carte heuristique, réalisée par le comité technique. Chaque service a été chargé d'établir des « fiches actions » expliquant les dispositifs mis en place ou à venir proposés aux enfants. Elles sont réalisées en groupe de travail restreint puis partagées à l'ensemble des membres. En parallèle, un état des lieux du territoire et un diagnostic qualitatif du paysage éducatif sont effectués. Une rencontre incluant le savoir-faire et l'avis des partenaires a ensuite permis l'élaboration du document. Le projet a été présenté à la commission éducation, aux partenaires financiers pour ensuite être proposé au conseil municipal de la ville de Barentin.



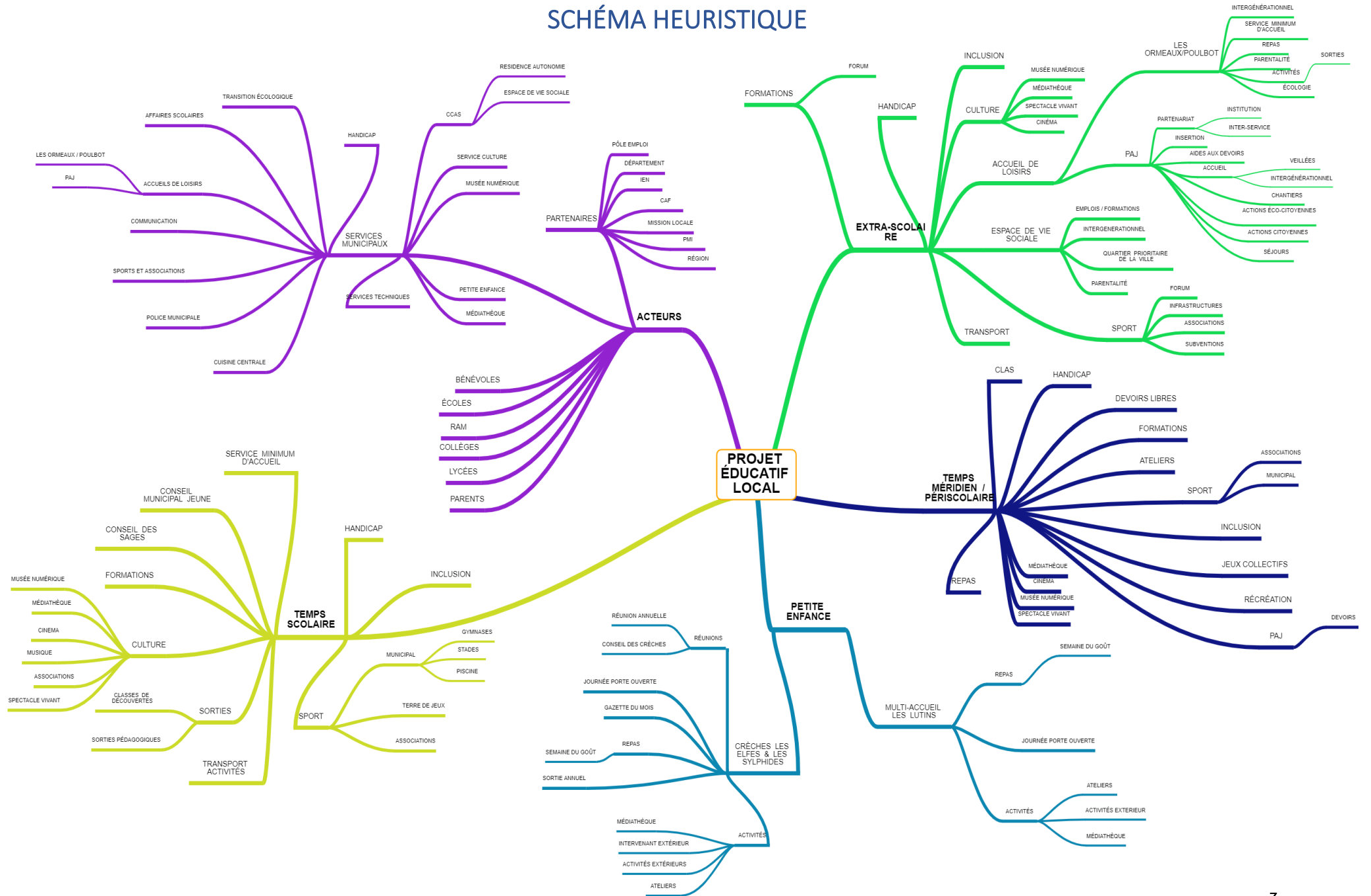
Comité de pilotage

Maryse LE BOUËTTÉ, adjointe en charge de l'éducation
Fatima OUARRAOU, adjointe en charge de la jeunesse
Isabelle SOWYK, conseillère municipale déléguée aux crèches et à la petite enfance
Nadège BALZAC, conseillère municipale
Elisabeth BOULENGER, conseillère municipale
Loëtitia BARBAY, conseillère municipale
Lydia PAON, conseillère municipale
Huguette LAPORTERIE, conseillère municipale
Josée GODEFROY, conseillère municipale
Grégory FERMENT, conseiller municipal
Thierry LEROUX, Directeur Général des Services

Comité technique

Maryse LE BOUËTTÉ, adjointe en charge de l'éducation
Thierry LEROUX, directeur Général des Services
Pierre-Alexandre PEPIN, chef de la police municipale
Sabine PAGE, directrice du service jeunesse
Frédérique VAUTIER, directrice des crèches
François-Emmanuel PATON, directeur du CCAS
Mathilde GUYANT, directrice du pôle culture
Isabelle BREEM, directrice de la médiathèque
Laurence HOUSSIN, responsable du service régie enfance scolaire
Elvire DUBOS, service pôle ado
Jimmy CHAIGNON, service des sports & vie associative
Céline CHARDONNET, responsable adjointe remplaçante EAJE
Lauriane GUICHARD, responsable de l'espace de vie social
Dominik LIENAFÀ, chargé de mission accessibilité & handicap

SCHÉMA HEURISTIQUE



PARTIE 1 :

LE DIAGNOSTIC

Barentin Cité des Arts

I. 1. La situation géographique et démographique de Barentin

La commune de Barentin est située dans le Département de la Seine-Maritime (76), dans l'arrondissement de Rouen. Elle se situe dans la moyenne partie de la vallée de l'Austreberthe, et constitue une des portes d'entrée du Pays de Caux, en venant de Rouen ou de la Seine. Étendue sur une superficie de 12,74 km² (1274 ha), depuis décembre 2001, Barentin appartient à la Communauté de Communes Caux Austreberthe regroupant 9 communes : Pavilly, Bouville, Emanville, Limésy, Villers-Écalles, Sainte-Austreberthe, Blacqueville, Goupillières et Barentin pour un total de 25 342 habitants (données INSEE 2019).

Situé à un carrefour important de voies de communication, notamment sur l'axe Rouen/Yvetot/Fécamp/Le Havre, Barentin a développé depuis le XIX^{ème} siècle un pôle d'emploi d'importance régionale, auquel s'est ajouté plus récemment un pôle commercial rayonnant sur une très large partie du département et de l'agglomération rouennaise.

Jumelée avec les villes Allemande « Warendorf », Italienne « Castiglione Delle Stiviere » et Britannique « Petersfield », elle possède un label « ville fleurie » avec 3 fleurs décernées par le Conseil National des Villes Fleuries.

Connue pour son Viaduc, elle dispose également d'un patrimoine culturel important. Appelée la ville aux cent statues, Barentin cité des arts, riche de 320 œuvres disséminées à travers la ville, est connue pour son musée dans la rue composé de 112 statues et bustes de sculpteurs de renom. L'ancienne voie ferrée aménagée aux piétons et aux cyclistes, appelée maintenant « La

voie verte » ou encore la Friche Badin, en cours d'aménagement, sont des espaces verts enrichissant notre commune.

À la suite du dernier recensement INSEE, la commune compte 12 398 habitants ce qui fait d'elle la commune la plus importante de l'intercommunalité. Ce léger accroissement de population représente une densité moyenne de 961 habitants/m².

Si la population n'est pas très croissante depuis 2008 selon les données chiffrées de l'INSEE, elle a tout de même augmenté d'1,54% depuis 2014. Un certain équilibre entre les différentes générations est perceptible. Barentin montre son attractivité forte par ses atouts, générant une implantation de nouveaux habitants avec une population de 0-29 ans de 36,8%. La population active de 30 à 59 ans constitue 38,9% de l'ensemble des Barentinois, ce qui conduit à une forte demande des attentes en matière d'infrastructures et de services publics.

Dans le même temps il est constaté une part tout de même très importante de la population seniors au sein de la commune (24,3%).

Population par grandes tranches d'âge	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	12 321	100,0	11 957	100,0	12 398	100,0
0 à 14 ans	2 613	21,2	2 216	18,5	2 465	19,9
15 à 29 ans	2 389	19,4	2 242	18,7	2 101	16,9
30 à 44 ans	2 501	20,3	2 307	19,3	2 465	19,9
45 à 59 ans	2 418	19,6	2 474	20,7	2 358	19,0
60 à 74 ans	1 490	12,1	1 769	14,8	2 033	16,4
75 ans ou plus	910	7,4	949	7,9	976	7,9

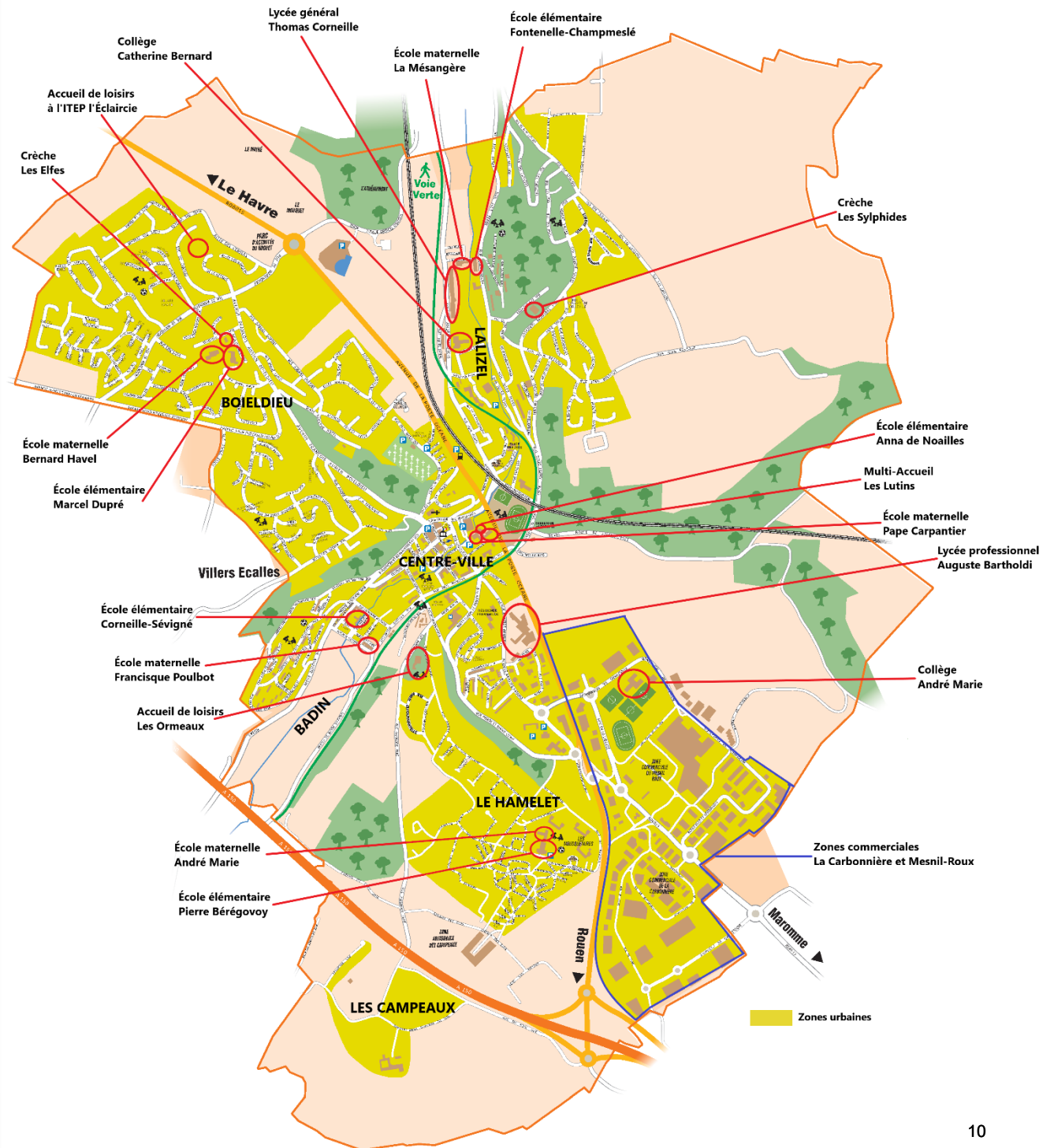
Source INSEE : RP2008, RP2013, RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022

La commune a commencé son urbanisation au début du XXème siècle avec la construction de son premier lotissement appelé « Boieldieu » et contient plusieurs quartiers résidentiels qui sont situés sur les hauteurs de part et d'autre de la vallée.

Un quartier, au nord de la commune « quartier Lalizel » regroupant près de 1050 habitants et s'étendant sur 8 hectares, est classé Quartier Prioritaire Ville. La loi N° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et de la cohésion sociale a initié une refondation profonde de la politique de la ville en redéfinissant les critères des quartiers prioritaires. Le quartier Lalizel est ainsi entré dans la réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville visant la requalification du quartier retenu prioritaire.

Avec son environnement à la fois naturel, agricole et urbain, on observe sur son aménagement qu'elle est constituée de zones naturelles sur ses extrémités et est urbanisée au centre.

Du point de vue urbain, elle est classée par l'INSEE comme une commune périurbaine du pôle urbain de Rouen. Les caractéristiques démographiques et socio-économiques soulignent à la fois le caractère attractif de la commune et la mixité qui la constitue.



Afin de mieux décrire les actions d'ores et déjà mises en place sur le territoire communal, il est important d'effectuer une analyse un peu plus précise sur l'évolution de la population concernée par ce projet.

1. 2. Les enfants et les élèves de Barentin

La démarche de mettre en place un projet éducatif local permet de favoriser une organisation du temps scolaire et périscolaire en accord avec le rythme et l'évolution des enfants.

L'enfant se construit sur différents lieux, à la maison, à l'école, dans les structures périscolaires et extrascolaires, dans les associations, sur différents temps (pendant le temps de classe, avant et après l'école ou sur son temps libre), avec différents partenaires (les parents, enseignants, les intervenants, le personnel de service des écoles, les associations...) mais aussi par les échanges avec les camarades.

Les actions développées recherchent la cohérence et la meilleure articulation possible entre les différents temps de l'enfant et entre les différents acteurs. L'offre éducative sur les temps périscolaires doit en ce sens être définie en articulation avec les projets d'école. La complémentarité entre les acteurs est recherchée pour que chaque enfant puisse disposer d'une offre adaptée à ses besoins.

Les interventions sur le temps périscolaire contribuent également à cet objectif en proposant une offre éducative complémentaire à l'apprentissage scolaire. Les modes d'interventions sont différents, ce qui permet de faire découvrir différemment, de développer d'autres compétences et de contribuer à la réussite des enfants.

Barentin dispose de nombreuses structures municipales ou intercommunales impliquées dans les activités périscolaires : centre de loisirs, école de musique et de danse, associations sportives, complexe aquatique...

En 2019, la commune de Barentin comptait 19,9% d'enfants âgés entre 0 et 14 ans. 5 écoles élémentaires et maternelles sont réparties de part et d'autre de son territoire pour accueillir un peu moins de 1200 élèves sur l'année 2022.

Évolution des effectifs scolaires de 2018 à aujourd'hui

		Effectifs	Classes	Moyenne d'enfants par classe
2018	Maternelles	416	17	25
	Élémentaires	761	32	24
	Totaux	1177	49	24,5
2019	Maternelles	448	17	26
	Élémentaires	769	32	24
	Totaux	1217	49	25
2020	Maternelles	424	18	24
	Élémentaires	767	31	25
	Totaux	1191	49	24,5
2021	Maternelles	404	17	24
	Élémentaires	794	31	27
	Totaux	1198	48	25,5
2022	Maternelles	390	17	23
	Élémentaires	792	34	23
	Totaux	1182	51	23
2023	Maternelles	394	17	23,4
	Élémentaires	759	32	23,3
	Totaux	1153	49	23,35

On constate que les effectifs scolaires sont plutôt stables sur les six dernières années.

Organisation des rythmes scolaires à Barentin

Sur le temps scolaire un accueil des élèves est prévu de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30, ces horaires pouvant varier d'un quart d'heure en fonction de l'établissement scolaire.

Organisation des rythmes périscolaires à Barentin

Une garderie périscolaire, le matin et le soir, un temps de restauration scolaire sont mis en place et assurés par les agents de chaque structure. Une salle au sein de l'établissement est à disposition pour cet encadrement. Le mercredi et pendant les vacances scolaires, un accueil des enfants est possible dans les centres d'accueil et de loisirs.

La commune a fixé comme objectifs de permettre à tous les enfants d'accéder à une diversité d'activités pour permettre leur épanouissement, la construction de leur autonomie et leur intégration dans la société, l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences. Les activités pendant ces temps permettent d'effectuer une initiation-découverte aux enfants pour explorer de nouveaux domaines.

Les structures éducatives : des supports nombreux et variés

La commune de Barentin est dotée d'un certain nombre de structures et d'équipements ainsi que de professionnels qualifiés de l'éducation qui œuvrent en direction des enfants et de leur famille. Grâce au travail conjoint de tous ces acteurs de l'enfance et à la mise en place d'une commission éducation, de multiples actions sont menées pour garantir le bien-être et le bon développement des enfants dès leur plus jeune âge en assurant une continuité et un suivi jusqu'à leur insertion dans la vie active.

Afin de s'immiscer au cœur du sujet, voici les différents dispositifs pouvant être mis au profit de nos jeunes Barentinois :

La petite enfance

Premier socle de la politique éducative, le service de la petite enfance.

L'accueil des enfants se fait de l'âge de 2 mois et demi à 3 ans. Dans le cas d'un enfant en situation de handicap, l'accueil peut être prolongé jusqu'au

cinq ans révolus de celui-ci. Chaque structure propose des menus fait maison aux enfants accueillis et de multiples activités aidant au bon développement de l'enfant. Encadrées par 2 infirmières puéricultrices, le personnel des crèches est composé de : 1 éducateur de jeunes enfants, 4 auxiliaires de puéricultures pour les crèches et 2 pour le multi-accueil, 1 agent diplômé du CAP petite enfance et 1 agent d'entretien.

Voici les différents établissements liés à la petite enfance que l'on retrouve sur la commune de Barentin :

- La crèche « les Elfes » située sur le secteur de Boieldieu, contient une capacité d'accueil maximal de 26 enfants dont 2 places sont réservées pour l'accueil d'urgence sociale.
- La crèche « Les Sylphides », située sur le secteur Lalizel, contient une capacité d'accueil maximal de 26 enfants dont 2 places sont réservées pour l'accueil d'urgence sociale.
- Le multi-accueil « Les lutins », situé dans le secteur du centre-ville, est une structure accueillant simultanément un accueil occasionnel et un accueil régulier, avec une capacité de 20 enfants.

Dans chaque structure, des activités et animations sont proposés tous les jours aux jeunes enfants : semaine du goût, intervenants extérieurs, ateliers... Un certain nombre d'actions permettant l'amélioration permanente des structures sont instaurés (réunion annuelle, conseil des crèches...)

La réhabilitation des trois structures sera terminée en 2025, pour améliorer le confort des enfants et agents travaillant dans ces locaux.

D'autres organismes liés à la petite enfance sont présents sur la commune :

- Associations des crèches
- Relais petite enfance (RPE) – Communauté de Communes Caux-Austreberthe
- 4 MAM et environ 90 assistantes maternelles agréées sont également recensées sur le territoire.

Le scolaire

Le domaine du scolaire qui pose sur les fondations de l'apprentissage est composé de :

- **4 écoles maternelles :**
 - *Francisque Poulbot, sur le secteur Badin*
8h45-11h45 / 13h30-16h30
 - *Bernard Havel, sur le secteur Boieldieu*
8h30-11h45 / 13h45-16h30
 - *André Marie, sur le secteur du Hamelet*
8h45-11h45 / 13h30-16h30
 - *La Mésangère, sur le secteur Lalizel*
8h45-11h45 / 13h30-16h30
 - *Pape Carpentier, sur le secteur du centre-ville*
8h45-11h45 / 13h30-16h30
- **4 écoles élémentaires :**
 - *Marcel Dupré, sur le secteur Boieldieu*
8h30-11h45 / 13h45-16h30
 - *Pierre Bérégovoy, sur le secteur du Hamelet*
8h45-11h45 / 13h30-16h30
 - *Fontenelle-Champmeslé, sur le secteur Lalizel*
8h45-11h45 / 13h30-16h30
 - *Anna de Noailles, sur le secteur du centre-ville*
8h45-12h00 / 13h40-16h20
- **1 groupement issu de la fusion École Corneille et Poulbot**
 - *Situé dans le quartier Normandie qui occupe encore les deux bâtiments, square Badin et avenue Georges*
8h45-11h45 / 13h30-16h30
- **2 collèges :**
 - *André Marie, sur la zone du Mesnil-Roux*
 - *Catherine Bernard, sur le secteur de Lalizel*

- **2 lycées :**
 - *Auguste Bartholdi, situé entre le centre-ville et la zone commerciale*
 - *Thomas Corneille, sur le secteur de Lalizel*

Dans le cadre de l'inclusion, la commune de Barentin a été éligible par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale à l'ouverture d'un dispositif **ULIS**¹ à l'école élémentaire Pierre Bérégovoy, une **classe relais**² à l'école Corneille-Sévigné et accueille également une **classe ITEP**³ à l'école élémentaire Champmeslé-Fontenelle.

L'école régionale du premier degré Louis Pergaud est un internat qui accueille des enfants historiquement de batelier, de forain, d'autres communes scolarisées dans les différents établissements scolaires de Barentin.

¹ **Dispositif ULIS** : Les Ulis constituent un dispositif qui offre aux élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupement et permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation.

² **Classe relais** : Les dispositifs relais (classes, ateliers et internats) proposent un accueil temporaire adapté à des élèves en marginalisation scolaire et sociale afin de les préparer à la poursuite d'un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle tout en s'attachant à privilégier un objectif de socialisation et d'éducation à la citoyenneté.

³ **Classe ITEP** : Un ITEP prend en charge des jeunes personnes qui démontrent une inaptitude à adopter un comportement correspondant aux règles sociales communes. Ils éprouvent des troubles psychologiques qui les gênent dans le suivi d'une scolarité normale et leurs font avoir des attitudes inadaptées en collectivité.

De nombreux travaux sont effectués dans les écoles pour améliorer autant que possible le confort des élèves, de l'équipe enseignante et du personnel. Depuis 2020 la commune a investi dans du matériel pour répondre aux nouvelles orientations pédagogiques comme des tableaux blancs interactifs, appelé TBI, mis en place dans chaque classe des écoles maternelles et élémentaires. L'ensemble des bâtiments scolaire font l'objet de travaux de mise en conformité accessibilité afin d'améliorer la qualité des structures. Pour certaines, de gros projets sont réalisés comme la mise en place d'un ascenseur à l'école Anna de Noailles ou mise en place de self dans les écoles élémentaires.

En parallèle, des formations sont proposées aux agents des écoles sur : le temps méridien, le vivre-ensemble, la gestion des conflits, l'accueil des enfants dans la bienveillance pour parfaire leurs compétences et assurer un accueil optimal des élèves pendant leur scolarité.

Les structures périscolaires

Ces services sont particulièrement importants puisqu'ils assurent une continuité de la vie scolaire.

• L'accueil périscolaire

Depuis 2007, chaque écoles maternelles et élémentaires assurent un accueil périscolaire dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir pendant la période scolaire.

- La pause méridienne sur l'ensemble des écoles est assurée par des agents communaux avec des repas proposés par la cuisine centrale municipale. S'en suivent des activités extérieures dans la cour de récréation. La rénovation des marquages au sol ludiques et de l'éveil aux enfants est en projet. Pour les plus gros établissements scolaires, le temps méridien a pu être adapté de 15 minutes supplémentaires pour le confort des élèves.

- Depuis toujours un goûter et depuis septembre 2022 un petit déjeuner sont proposés aux enfants bénéficiant de l'accueil périscolaire.

Plusieurs activités sont mises à disposition des enfants pendant les garderies : jeux de société, jeux libre, activités manuelles...

• Le service Jeunesse

Dans le but de consolider la continuité de l'apprentissage et de l'éducation des plus jeunes jusqu'à la période de l'adolescence, la municipalité, depuis le 1^{er} juillet 2023, a décidé de mutualiser les accueils de loisirs et du pôle animation jeunesse dans un service jeunesse global.

Les accueils de loisirs sont ouverts chaque mercredi et toutes les vacances scolaires (sauf vacances de Noël) de 8h30 à 17h00 et à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir en garderie.

Les enfants sont répartis par groupe selon leur âge. Chaque groupe possède ses propres salles d'activités et fonctionne de manière autonome. L'encadrement y est privilégié et rendu possible grâce à une direction dynamique, d'un personnel de service et d'une équipe d'animation à l'écoute des besoins.

Initialement constitué de deux structures, à la fin de l'année 2023 les accueils de loisirs augmentent leurs capacités d'accueil de 75 places grâce à la mise en place d'une nouvelle structure de 130m² à l'ITEP l'Éclaircie et de la réhabilitation de l'accueil de loisirs les Ormeaux pour recevoir nos jeunes dans les conditions les plus favorables.

- L'accueil de loisirs « Poulbot », situé sur le secteur Badin, peut accueillir jusqu'à 25 enfants entre 3-4 ans par jour,
- L'accueil de loisirs « Les Ormeaux », situé sur le secteur des Campeaux, accueille jusqu'à 190 enfants par jour entre 5 et 9 ans,
- Le pôle 10-13 accueille les enfants de 10 à 13 ans, allée des Vergers, sur le secteur de Boieldieu, avec un accueil de 75 places par jour,

Au même titre que dans les écoles, les repas sont réalisés par la cuisine centrale municipale que ce soit pour la restauration sur place ou pour les pique-niques lors des sorties. Le bon déroulement de la pause méridienne est assuré par les animateurs, tout comme le petit déjeuner et le goûter proposés aux enfants des accueils de loisirs.

Les accueils de loisirs proposent une large variété d'activités et de projets d'animations adaptées à l'âge des enfants. Au programme, des sorties dans les différentes infrastructures de la commune ou des animations passant de sportives à artistiques, sont proposées par une équipe de 30 animateurs.

- Le Pôle Ado se situe sur le secteur de Boieldieu et accueille jusqu'à 39 enfants âgés de 11 à 17 ans par jour,

Les horaires d'ouverture :

	Période scolaire	Vacances scolaires
Lundi	16h30-18h30	13h30-18h30
Mardi	16h30-18h30	13h30-18h30
Mercredi	13h30-18h30	13h30-18h30
Jeudi	16h30-18h30	13h30-18h30
Vendredi	16h30-18h30	13h30-18h30
Samedi	13h30-18h00	13h30-18h00

De plus, des veillées ont lieu : en période scolaire de 18h30 à 22h30 et pendant les vacances scolaires, à hauteur de 2 fois par semaine maximum, de 18h30 à 23h00.

Cette structure est un lieu d'accueil adapté aux besoins des adolescents a été mis en place comprenant une salle conviviale, des salles polyvalentes, artistique, des espaces extérieurs et des structures partagées. Cette structure est en lien avec les accueils de loisirs depuis peu, permettant une continuité dans l'évolution du jeune.

Depuis avril 2023, en lien avec le Pôle Animation Jeunesse, la Junior Association a vu le jour. Composée des « Teenajuniors », des jeunes allant

de 11 à 20 ans, cette association vise à développer des activités pour faire perdurer les liens entre les anciens et actuels membre de cet accueil de loisirs.

La commune abrite une association importante dédiée à l'insertion sociale dès l'adolescence :

La mission locale « Caux-Seine-Austreberthe », située rue de l'Ingénieur Locke à Barentin, est une association d'aide à l'insertion sociale. Grâce à un accompagnement personnalisé elle permet à un bon nombre de jeune âgés de 16 et 25 ans à bénéficier de stage, d'immersion professionnelle, de contrat en alternance ou de véritable contrat de travail.

Le centre communal d'action sociale

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) exerce une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privés. Il met en œuvre de multiples projets pour l'aide au sein des familles.

Grâce au contrat politique de la ville, des actions contribuant au lien social et au « bien vivre ensemble » sont mises en œuvre à travers des fêtes de quartier, des concours, des créations, des ateliers d'aide aux devoirs pour les collégiens, des chantiers jeunes...

De nombreuses activités intergénérationnelles sont également mise en place pour partager des moments conviviaux. Le projet tricot ou encore des interventions du pôle animation jeunesse et de l'accueil de loisirs à travers des tournois de Wii, des ateliers cuisine et divers activités ludiques et pédagogique sont régulièrement mis en place pour réunir les deux générations.

Situé en plein cœur du quartier prioritaire de la ville, un espace de vie sociale a vu le jour permettant de renforcer l'accès aux droits, la médiation et l'inclusion numérique et l'accompagnement dans les démarches d'insertion.

Il est axé également sur l'amélioration du cadre de vie, favorisation du lien social et l'accompagnement de l'enfance, la jeunesse et des familles.

Appelé la « Maison des habitants Clara Zetkin », il est agréé en janvier 2022 par la CAF de Seine-Maritime. Ce lieu d'accueil, d'animation et de partage à rayonnement communal est placé sous l'autorité du maire Christophe Bouillon, président du CCAS, par délégation le vice-président Alain Lejeune et M. François-Emmanuel Paton directeur du CCAS.

Elle regroupe différents dispositifs d'accompagnement :

- Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) abordant les 4 grands thèmes sur l'accompagnement à la scolarité, la parentalité, le partenariat avec les établissements scolaires, l'ouverture culturelle.
- Le soutien et l'accompagnement aux familles proposant des ateliers parents /enfants, un soutien parental individualisé groupe de parole « café des parents », un séjour vacances famille.

L'action culturelle mit au profit de nos jeunes

La commune de Barentin tient tout particulièrement à rendre accessible son offre culturelle pour nos jeunes :

- La médiathèque Pierre Mendès France mettant à disposition une multitude de documents et proposant divers ateliers. Libre et gratuite depuis 1^{er} janvier 2023, elle est accessible de tous.
- Une ludothèque accessible tout au long de l'année sur les heures d'ouverture de la médiathèque, proposant une fois par mois le mardi soir son ouverture pour découvrir l'univers des jeux de société.
- La marmothèque accueille une fois par mois parents et enfants pour éveiller les plus jeunes aux sons et à la musique.
- Un instant coding pour faire découvrir des activités variées et créatives liées aux nouvelles technologies...

- Le Théâtre Montdory proposant des programmations de spectacles dont plusieurs gratuite pour le jeune public,
- Le Théâtre Montdory propose également un festival cinéma et des séances spécifiques pour jeune public avec un tarif attractif,
- Une tarification dernière minute pour les jeunes étudiants à 1€ uniquement pour le spectacle vivant,
- « Un été à Barentin » programmation en direction des familles pendant tout l'été,
- Des animations et ateliers découvertes à volet culturel (courts-métrages, danse, écriture musicale...)
- De la médiation culturelle en lien avec les établissements scolaires et les services de la collectivité,
- Un partenariat avec l'association les Des'calés pour le festival du jeu,
- L'accès aux grandes œuvres d'art exposées au Musée Numérique Muse découverte et Micro-Folie,
- Une salle de répétition pour l'Harmonie Municipale,
- Le centre culturel « La Pergola » accueillant le syndicat intercommunal de Gestion de l'École de Musique et de Danse de Barentin/Pavilly
- Un Espace Public Numérique, inauguré le 30 septembre 2022, pour aider à la lutte contre la fracture numérique et la découverte, au travers d'accompagnement et d'ateliers, la culture digitale.
- Un musée dans la rue
- La salle d'exposition Camille Claudel

Pas moins d'une vingtaine d'associations culturelles sont également accessibles sur le territoire (Théâtre improvisation, dessin...).

Le service des sports

Bon nombre d'installations ouvertes au public comme des city stades, des terrains de pétanque, des terrains engazonnés en accès libre, des airs de jeux pour enfant se situent à différents endroits de la ville.

Mais aussi un certain nombre d'infrastructures sportives permettant aux associations et aux différentes structures scolaires de pratiquer leurs activités sportives :

- Le stade Georges Badin situé dans le centre-ville, où sont pratiqués le football, le basketball et la course à pied,
- Le stade Joseph Guillemot et son Club House situé sur la zone du Mesnil-Roux laisse place au hockey, à l'athlétisme, au football, au rugby, au flag ou encore au football américain,
- La salle Richard Queillé, dans le secteur Lalizel, où l'on y retrouve un plateau multisports et deux salles d'expression corporelle,
- La salle Pierre de Courbertin, au cœur du centre-ville et une salle dédiée aux sports de combats
- La salle Neil Armstrong, sur la zone commerciale, avec un plateau multisports
- La salle George Doré, proche du centre-ville, le tennis de table s'y pratique,
- Boulodrome,
- Le complexe aquatique intercommunal « Les bains de l'Austreberthe » situé sur les hauteurs limitrophes des communes de Bouville et Pavilly.

Ces équipements sont mis à disposition des associations et aident à l'initiation des pratiques sportives à travers l'école. Grâce à son implication, la commune a obtenu le label « Terre de jeux 2024 », qui valorise les territoires qui mettent plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engagent dans l'aventure des jeux. De plus, grâce à la qualité de ses infrastructures, la

commune avec son terrain de hockey est retenue comme « Centre de Préparation aux Jeux ». A l'image des travaux de mise en accessibilité et de rénovation thermique, la commune est soucieuse d'offrir des conditions optimales de pratique.

D'autres projets sont associés au service comme, dans le cadre d'un été à Barentin, la course de caisse à savon « la Recyclade », la soirée des sportifs, les rendez-vous sportifs ou encore la semaine olympique/paralympique sur laquelle se déroule de multiples activités sportives et éducatives dans certains établissements scolaires barentinois. Plusieurs manifestations sont organisées en partenariat avec les associations comme la course à pied la « Barentinoise », les différents tournois (football, flag, hockey), les galas de gym et de box ou encore l'accueil des championnats de France de Hockey en salle.

Le réseau associatif

Près de 80 associations viennent compléter la dynamique de la commune pour intervenir auprès de nos jeunes. Qu'elles soient sportives, culturelles, à caractère social, en lien avec la petite enfance ou encore patriotique. Un certain nombre d'entre elles ont au moins une section s'adressant aux enfants et aux jeunes. Depuis une dizaine d'année, chaque mois de septembre a lieu le forum des associations, lieu propice aux échanges et découvertes, organisé dans le but de faire découvrir aux habitants l'ensemble des offres qu'elles proposent.

La cuisine centrale municipale

Nombre de repas produits pour les écoles

2018	121 953 repas	
2019	124 034 repas	
2020	92 202 repas	<i>Année du confinement</i>
2021	126 661 repas	
2022	128 290 repas	
2023	132 091 repas	

En constante augmentation depuis quelques années, c'est environ 1000 repas par jour que produit et fournis la cuisine centrale pour restaurer les établissements scolaires ou les accueils de loisirs. La municipalité a fait appel au cabinet conseil CANOPEE afin d'accompagner la cuisine centrale dans l'élaboration de nouvelles recettes. Trois objectifs principaux pour la restauration scolaire sont à tenir. Tout d'abord, pour la lutte contre le gaspillage, des diagnostics en lien avec le SMEDAR sont effectués ainsi que différentes propositions d'actions sont mises en place. Également, le recours aux filières courtes qui se développe grâce à des solutions trouvées pour permettre aux petits producteurs locaux de pouvoir répondre à la demande du marché de la commune. Enfin, une attention particulière est penchée sur l'éducation au goût ayant des effets sur les attitudes et les comportements alimentaires des enfants.

Un Plan d'Accueil Individualisé est mis en place pour les enfants sujets aux allergies alimentaires et présentant des problèmes médicaux.

La ville de Barentin organise également de nombreuses manifestations pouvant susciter l'intérêt de nos jeunes :

- En attendant Badin (depuis 2020-2023)
- Un été à Barentin (depuis 2020)
- Le forum des métiers (depuis 2021)
- Le marché de Noël, accompagné de nombreux ateliers créatifs (Depuis 2020)
- Le forum des associations (depuis 2008)
- Festival moi-amateur (depuis 2022)
- La course de caisse à savon « La recyclade » (Depuis 2021)



PARTIE 2 :

LES OBJECTIFS DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif local se décline en trois axes permettant de lier toutes les ressources de notre territoire et garantir une continuité éducative entre toutes les actions proposées.

Axe 1 : Favoriser la réussite scolaire et l'accès aux activités

- Renforcer la découverte et l'accès des enfants et des jeunes aux ressources locales, sportives, culturelles, numériques etc.
- Permettre l'intégration de tous les enfants et jeunes à la vie en collectivité
- Programmer des activités de loisirs éducatifs en dehors des temps scolaires (PAJ, ALSH, un été à Barentin)

Axe 2 : Apprendre à être et rester en bonne santé

- Proposer une alimentation saine pour tous
- Favoriser les déplacements doux
- Favoriser l'accès au sport

Axe 3 : Développer l'apprentissage du Vivre Ensemble et de la responsabilité

- Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la citoyenneté
- Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement des enfants
- Accompagner les familles dans la fonction éducative et favoriser l'investissement dans la vie de quartier et de la ville

AXE 1 : FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS

L'enfance puis l'adolescence sont des périodes de fragilité où le jeune change physiquement et mentalement et façonne sa propre identité.

A la recherche de nouveaux modèles, les différents services doivent proposer de l'accompagnement. Le rôle pédagogique des agents est d'être à l'écoute de ses besoins, de ses envies et de lui faire découvrir le monde au travers d'activités de loisirs non conformistes et novateurs en multipliant les partenariats afin qu'il s'ouvre au monde qui l'entoure.

Pour favoriser la réussite scolaire et l'accès aux activités, la commune de Barentin renforce à travers différentes actions la découverte et l'accès des enfants et des jeunes aux ressources locales, sportives, culturelles, numériques... Elle permet l'intégration de tous les enfants et jeunes à la vie en collectivité et programme des activités de loisirs éducatifs pendant et en dehors des temps scolaires.

AXE 2 : APPRENDRE A ÊTRE ET RESTER EN BONNE SANTÉ

L'objectif est de permettre à chacun de découvrir et d'accéder à des loisirs et de pratiquer une activité physique.

Le projet est de faire en sorte que l'ensemble des jeunes barentinois puissent, accéder à un panel le plus large possible en termes de loisirs et notamment les activités physiques.

En parallèle, des actions sont mise en place pour inciter l'enfant et sa famille à favoriser les déplacements doux à travers différents ateliers ou projets.

En plus de favoriser l'accès au sport et à la mobilité douce, la commune de Barentin s'engage à proposer une alimentation saine pour tous à travers différentes actions mener par les services municipaux, sur le développement du goût et la découverte de la culture gastronomique.

AXE 3 : DÉVELOPPER L'APPRENTISSAGE DU VIVRE ENSEMBLE ET DE LA RESPONSABILITÉ

L'objectif est d'accueillir et prendre en charge les enfants en tenant compte de leur diversité sociale, médicale, etc... en prônant la bienveillance, en respectant la laïcité, en luttant contre le harcèlement.

Il faut penser à des temps sur ces sujets, proposer des interventions. (Journée du Handicap, intervention sur la laïcité)

Les enfants doivent être encouragés à devenir des citoyens par leurs actions. (Collecte de livres du CMJ pour les autres, une boîte à livres ...)

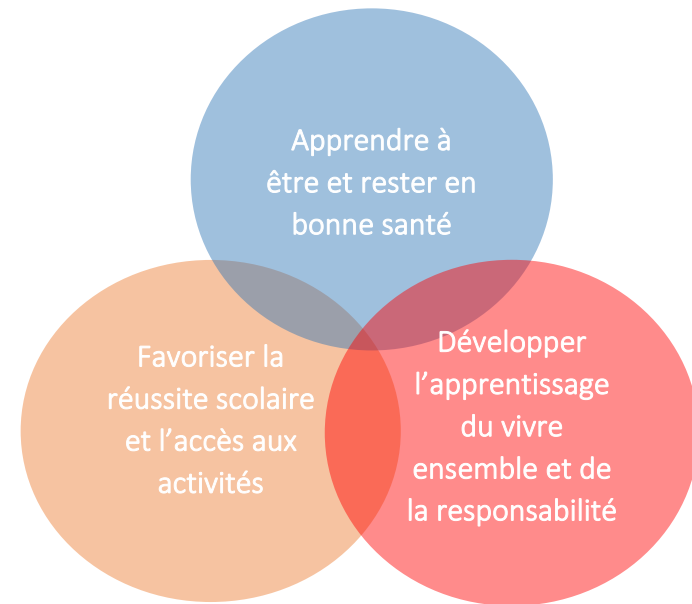
L'accompagnement des enfants mais aussi des familles dans la fonction éducative sont les clés d'un bon apprentissage du vivre ensemble et de la responsabilité.

Les personnels doivent être attentifs à cela tous les jours et par des formations.

PARTIE 3 :

L'ACTION MISE EN AVANT A TRAVERS DES FICHES

Des fiches ont été réalisées pour illustrer ces axes. Elles ont permis aux personnels une introspection sur leurs pratiques et une valorisation de leur travail, de leur engagement éducatif.



AXE 1

*Favoriser la réussite scolaire
et l'accès aux activités*



La liaison entre la crèche et l'école

Permettre l'intégration de tous les enfants et jeunes à la vie en collectivité

A partir de 3 ans, l'enfant fait sa première rentrée scolaire en école maternelle, une étape importante dans sa vie.

Dans le but de permettre à l'enfant de se familiariser avec l'école avant l'entrée en petite section, les visites de l'école maternelle, arrêtées par la Covid-19, va reprendre.

Cette présentation de l'école en amont de la rentrée scolaire permet à l'enfant de se familiariser avec l'école avant son entrée en petite section. Cette liaison favorise également la communication entre les professionnels de la crèche et l'école pour mieux prendre en compte les besoins spécifiques de certains enfants.

Dans le prolongement de ce projet, des actions peuvent être mises en place comme des goûters à l'école...

Public ciblé : Les enfants de 3 ans

Partenaire(s) : Personnels des crèches et les écoles maternelles

Calendrier : Juin (projet à remettre en place)

Objectifs de cette démarche :

- Favoriser la transition de la crèche à l'école
- Mettre en place une communication crèche-parents-école
- Prévenir des difficultés d'adaptation
- Familiariser l'enfant avec son nouvel environnement



La sortie des Grands

Renforcer la découverte et l'accès aux ressources locales

Organiser des événements festifs est de coutume dans de nombreux établissements d'accueil du jeune enfant. L'arrivée de l'été et l'approche de l'entrée à l'école maternelle est l'occasion de réunir les « Grands » et d'organiser une sortie de fin d'année.

Chaque année est l'objet d'une sortie différente, à la ferme, au parc.

Par petits groupes, les enfants rentrent dans l'enclos pour aller à la rencontre des poules, lapins, canards, cailles, poussins, moutons et des chèvres. Des animaux de la ferme grandement appréciés par nos plus-petits, qui éveillent leur curiosité et suscitent leur intérêt. Un moment ludique, centré sur le respect et le bien-être animal.

Les enfants posent toutes leurs questions afin d'en savoir plus sur chacun des animaux présents. L'occasion pour eux d'en savoir plus sur leurs besoins, leurs particularités, leur mode de vie.

C'est également, un premier trajet en autocar et sans les parents.

Le pique-nique a été organisé ainsi que le temps de repos.

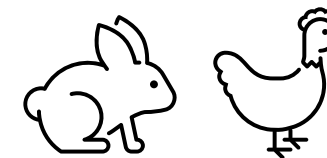
Public ciblé : Les enfants qui vont entrer en école maternelle en septembre, les personnels.

Partenaire(s) : La ville de Barentin

Calendrier : Une fois par an

Objectifs de cette démarche :

- Découvrir et apprendre hors de la crèche,
- Passer un moment ludique centré sur le respect et le bien-être animal,
- Découvrir tout en s'amusant, le leitmotiv



L'école de musique et de danse

Renforcer la découverte et l'accès des enfants aux ressources locales

Les visites à l'école de musique permettent de développer la culture musicale et le partenariat avec les ressources locales.

L'école de musique et de danse intervient ponctuellement dans certaines écoles afin d'initier les enfants à la découverte d'instruments. A travers ces interventions, la culture musicale est développée, et des projets communs peuvent voir le jour. Ces rencontres développent également des actions de sensibilisation et d'animation en milieu scolaire.



Public ciblé : Les enfants de la petite section au CM2

Partenaire(s) : Ecole de musique, écoles élémentaires et maternelles

Calendrier : Intervention ponctuelle pendant l'année scolaire

Objectifs de cette démarche :

- Découvrir et développer la culture musicale
- Inciter à la fréquentation de l'école de musique
- Rendre accessible l'éveil musical à tous les élèves



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DE L'ÉCOLE DE
MUSIQUE ET DE DANSE
DE BARENTIN / PAVILLY



Visite au Centre d'Eau Risque et Territoire (CERT)

Renforcer la découverte et l'accès des enfants aux ressources locales

A la demande de l'enseignant, des visites au Syndicat Mixte des Bassins Versant et plus particulièrement au Centre Eau Risque et Territoire (CERT) sont organisées pour renforcer l'éducation au développement durable.

Ces visites permettent aux enfants de découvrir les différentes problématiques environnementales de notre territoire comme les risques liés à l'eau ou encore la faune et la flore qui nous entourent. Elles apportent une culture du risque dès le plus jeune âge et inculquent le respect environnemental.

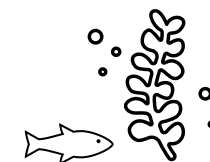
Public ciblé : Les enfants de la petite section au CM2

Partenaire(s) : le CERT/SMBVAS, les écoles, CARDERE

Calendrier : Visite ponctuelle pendant l'année scolaire

Objectifs de cette démarche :

- Découvrir l'environnement local
- Apprendre la culture du risque





Découverte des nouveaux médias

Renforcer la découverte et l'accès aux ressources locales

Dans un monde où le numérique occupe une place de plus en plus importante, former les enfants à leur bonne utilisation et à la programmation est un enjeu majeur. Il faut former les enfants au plus tôt aux outils et aux bonnes pratiques pour en faire des citoyens conscients des possibilités et des risques des réseaux et démystifier l'outil numérique.

Avec la création de son Espace Public Numérique (EPN) homologuée par la Région, la mission de formation des jeunes public au multimédia a été renforcée. La médiathèque propose des formations à l'outil numérique et au codage dans le cadre de l'accueil de classes ou dans le cadre familial. Elle propose également de l'éducation aux médias et à l'information pour protéger les utilisateurs et les rendre plus citoyens. Enfin elle met à disposition des outils et du matériel : casques de réalité virtuels, brodeuse numérique, imprimante 3D, découpeuse laser...

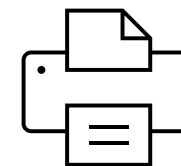
Public ciblé : A partir de 6 ans

Partenaire(s) : Région Normandie, Micro-folie

Calendrier : Depuis 2018

Objectifs de cette démarche :

- Prévenir des dangers d'internet
- Initier aux outils numériques
- Organiser des rendez-vous de programmation ludique avec des robots ou avec scratch pour les 8-15 ans (Numerikid'z).
- Proposer des initiations dans le cadre des accueils de classes.
- Initier les enfants et adolescents aux nouveaux médias et à leurs limites (EMI)



Les tableaux blancs interactifs

Renforcer la découverte et l'accès des enfants aux ressources numériques

52 tableaux blancs interactifs sont installés afin de rendre les apprentissages plus interactifs dans les classes des écoles maternelles et élémentaires de la commune.

Un budget conséquent a permis l'acquisition de 52 TBI et 60 PC portables, enceintes Bluetooth pour donner accès aux enfants aux ressources numérique.

Ces tableaux sont accrochés ou sur un support à roulette, selon le choix de l'enseignant.

L'ensemble du dispositif a été relié aux imprimantes.

Public ciblé : Ecoles maternelles et élémentaires

Partenaire(s) : Education Nationale

Calendrier : Mise en place entre aout 2020 et avril 2021

Objectifs de cette démarche :

- Faciliter le travail collectif
- Créer l'interactivité entre les élèves et enseignants
- Avoir accès aux travaux antérieurs
- Motiver les élèves grâce au nouvel outil



Favoriser l'accès à l'art par le biais du numérique

Programmer des activités de loisirs éducatifs en dehors des temps scolaires

Dans un monde où le numérique occupe une place de plus en plus importante, la Ville de Barentin a élargi son offre culturelle en se dotant d'un Musée numérique en plein centre-ville.

Des visites guidées du Musée numérique sont organisées pour les scolaires et extrascolaires. Des ateliers pédagogiques en groupes, la découverte d'œuvres d'art de manière ludique par le biais de conférences sont organisées pour favoriser l'accès à l'art. Ces activités sont gratuites dans le but de les rendre accessibles à tous.

Public ciblé : À partir de 6 ans

Partenaire(s) : Micro-Folie / La Villette, MUSE / RMN-GP

Calendrier : Ouvert depuis la fin de l'année 2022

Objectifs de cette démarche :

- Rendre la culture accessible au plus grand nombre
- Se questionner sur la représentation du monde à travers l'art
- Découvrir différentes formes de création artistique
- Apprendre à regarder une œuvre d'art et à développer son sens critique
- Susciter l'envie d'aller au musée

Un théâtre pour tous

Education artistique dans le domaine du spectacle vivant

L'accès à la culture est, parfois, discriminant et implique, pour y avoir accès, un apprentissage et un accompagnement. Favoriser les rencontres entre artistes et public, susciter la curiosité collective et individuelle permet de désacraliser l'arrivée du spectateur, quel que soit son âge, dans un théâtre.

Afin de faciliter son accès, une programmation éclectique avec des tarifs attractifs pour les moins de 18 ans ont été choisis : 5 euros pour le spectacle vivant avec un tarif « dernière minute » à 1 euro pour étudiants et moins de 20 ans. Des rencontres artistes et scolaires lors des résidences, des projets de médiation culturelle dans les établissements scolaires, des ateliers créatifs pendant les vacances, un spectacle offert à tous les enfants scolarisés de Barentin du CE1 au CM2, un concert offert pour les enfants à partir de 5 ans, une valorisation des artistes amateurs du territoire par le biais d'un festival, une mise à disposition du théâtre pour des projets d'établissements scolaires sont également mis en place.

Public ciblé : à partir de 5 ans

Partenaire(s) : Pass Culture – DRAC – Carte Atout Région

Calendrier : Dans l'année, sur réservation

Objectifs de cette démarche :

- Rendre la culture accessible à tous
- Développer les rencontres artistes et public
- Aider le jeune spectateur à former son goût artistique
- Aider le jeune spectateur à éveiller son esprit critique et sa curiosité
- Démocratiser et faire disparaître les a priori de l'accès à la culture



Apporter les bases d'une culture cinématographique

Programmer des activités de loisirs éducatifs en dehors des temps scolaires

Il s'agit de permettre aux élèves de visionner des œuvres cinématographiques et de leur faire découvrir le cinéma non plus seulement comme un loisir mais également comme un bien culturel et artistique.

Des séances scolaires (films d'animation, des courts et longs métrages), une adhésion à des festivals de courts métrages uniquement en version originale, des séances jeune public, des ciné-conférences gratuites pour les moins de 18 ans, des ateliers courts-métrages, des tarifs accessibles (2,50€/enfant), et la mise à disposition d'une cabine de projection pour diffuser les travaux de fin d'année ont été mis en place.

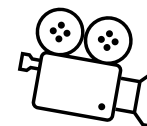
Public ciblé : À partir de 5 ans

Partenaire(s) : Noé cinéma, Normandie Images, la Région avec la carte Atouts Normandie, le ministère de la Culture avec le Pass Culture, Festivals This is England et courts métrages allemands

Calendrier : Dans l'année, sur réservation

Objectifs de cette démarche :

- Rendre la culture cinématographique accessible
- Former son esprit critique
- Éveiller sa curiosité
- Devenir un spectateur régulier du cinéma



Plaisir de lire, lire et faire lire

Permettre l'intégration de tous les enfants et jeunes à la vie en collectivité

Grâce au temps de lecture, à l'intervention de conteuses, d'un temps de lecture commun, la proposition de livre dès le plus jeune âge ou encore une sélection mensuelle de livres à l'intention des familles, dès leur plus jeune âge les enfants découvrent le plaisir de la lecture.

En étroite collaboration avec différents services de la collectivité, des temps de lecture sont mis en place pour que les enfants aient le goût de la lecture. Une conteuse se rend une fois par mois dans les établissements d'accueil des jeunes enfants et différents ateliers ont été mis en place au sein des structures.

Public ciblé : Dédié aux enfants dès leur entrée en EAJE

Partenaire(s) : Service petite enfance de la commune, médiathèque, service culture, centre de loisirs, les familles...

Calendrier : 1 fois par mois dans les EAJE

Objectifs de cette démarche :

- Accompagner la mise en place du langage
- Enrichir le vocabulaire
- Donner l'envie et le goût de lire
- Faire découvrir et donner accès à la littérature enfantine

La « Médiathèque raconte » et « les soirées pyjama »

Histoires pour les 4-8 ans

Un moment d'écoute d'albums.

A partir de 4 ans et jusqu'à 8 ans, la médiathèque propose deux rendez-vous de lecture d'albums. Proposer aux enfants la découverte d'albums sur un thème donné.

Public ciblé : Les 3-8 ans

Partenaire(s) :

Calendrier : Depuis toujours et au-delà

Objectifs de cette démarche :

- Créer une passerelle entre la Marmothèque et ces nouveaux rendez-vous.
- Amener les enfants au plaisir de la lecture.



Le jeu comme renforcement de la vie en société

Le jeu de règles

Le jeu de société est un outil essentiel dans l'apprentissage des règles de vie et de société pour les enfants. Il permet de développer l'intergénérationnel.

Depuis 2020, la médiathèque possède une ludothèque. En découvrant des conteurs, des artistes, le spectacle vivant, l'enfant enrichit son imaginaire et sa culture.

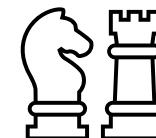
Public ciblé : De 0 à 25 ans

Partenaire(s) : Ecoles, Collèges, Lycée, Service culture

Calendrier : Depuis 2020

Objectifs de cette démarche :

- Développer des moments de jeux (Après-midi jeux pour les scolaires, les groupes constitués, les personnes âgées)



Lire tout petit, c'est lire toute sa vie

Lecture chez les 0-3 ans

Il a été prouvé par de nombreuses études sociologiques, que l'accès à la lecture et au livre dès la plus petite enfance est bénéfique lors de l'apprentissage de la lecture au CP. Les établissements d'accueil des jeunes enfants consacrent du temps, par le biais de différents ateliers, au développement du langage du jeune enfant. Semaine de la petite enfance, prix des bébés lecteurs, intervention extérieure, jeux langagiers, temps de lecture et de verbalisation des actions...

Depuis 2018, la médiathèque a lancé un programme vers les publics de la petite enfance avec le recrutement d'un agent plus spécifiquement chargé des 0-3 ans. Ce projet est réalisé grâce à la mobilisation régulière des différents services concernés et avec l'engagement des équipes et particulièrement des EJE. Avec le budget de fonctionnement qui est attribué et l'aide de la coopérative des crèches, les structures peuvent investir chaque année dans du nouveau matériel comme les livres et des jeux par exemple

Public ciblé : les 0-3 ans

Partenaire(s) : crèches de Barentin, Crèche de Pavilly, RAM...

Calendrier : Depuis 2018

Objectifs de cette démarche :

- Créer des rendez-vous réguliers à la marmothèque
- Favoriser l'autonomie de l'enfant
- Accompagner la mise en place du langage et enrichir le vocabulaire
- Fédérer les structures petite enfance du territoire pour un projet commun lors de la semaine nationale de la petite enfance.



Un livret pour les accueils des classes

Faire connaître les outils de la médiathèque aux professeurs des écoles et in fine, aux enfants

La médiathèque reçoit toutes les classes de la ville de Barentin de la petite section au CM2. L'occasion de présenter l'outil qu'est une médiathèque aux enfants pour qu'ils s'en emparent dans leur quotidien.

Depuis 1997, la médiathèque reçoit les classes. Les accueils ont lieu du lundi au vendredi sur le temps du matin. Chaque classe est reçue 2 heures. 2 agents sont délégués pour chaque accueil. En 2019, un livret a été mis en place pour présenter l'ensemble de ce que nous pouvons offrir aux enfants : lectures de livres, mais aussi Kamishibai, découverte de fonds spécifiques, découverte du fonctionnement d'une bibliothèque, B.A. Ba informatique, programmation ludique, robots et bientôt jeux...

Public ciblé : Les professeurs des écoles

Partenaire(s) : Ecoles maternelles et élémentaires

Calendrier : Depuis 2019

Objectifs de cette démarche :

- Donner de nouvelles idées aux professeurs des écoles lorsqu'ils viennent en Médiathèque.
- Séparer la Médiathèque du scolaire en montrant son côté loisirs.
- Assurer un accueil de meilleure qualité.
- Faire revenir les enfants avec leurs parents à la médiathèque pour qu'ils prennent l'habitude d'utiliser le lieu.



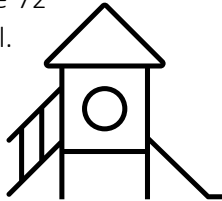
La restructuration des trois structures de la petite enfance

Permettre l'intégration de tous les enfants et jeunes à la vie en collectivité

De 2022 à 2024, les établissements d'accueil des jeunes enfants, les Elfes, les Lutins et les Sylphides, connaissent une restructuration.

Grâce à sa politique de l'enfance réactive et performante, la ville de Barentin offre aux parents 3 lieux d'accueil totalement rénovés pour leurs enfants, de la naissance jusqu'à l'entrée en maternelle. Un maximum de 72 enfants peut être accueillis chaque jour en accueil municipal.

Entre 2022 et 2024, la ville a alloué un peu plus d'1 million d'euro pour les structures d'accueil de la petite enfance. L'objectif de cette restructuration est de proposer des lieux adaptés à l'accueil des enfants et au travail des professionnels (2 directrices, puéricultrices, éducateur de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance...)



Pour ce projet, il a été décidé de rafraîchir les dortoirs en cas de canicule, de rénover les espaces communs, d'améliorer la circulation au sein de la structure, l'acoustique a été revue et une salle de repos pour les personnels est intégrée. Le mobilier et le matériel ont également été changés lors de cette restructuration (lits, vaisselle...)

Les trois crèches ont désormais une identité reconnaissable par leur visuel (bardage et même calligraphie du nom de la crèche).

Public ciblé : Les enfants accueillis dans le EAJE, les personnels

Partenaire(s) : CAF

Calendrier : Depuis 2022

Objectifs de cette démarche :

- Améliorer les conditions de travail des personnels des crèches
- Proposer des conditions d'accueil des enfants les plus optimales possibles
- Adapter le matériel aux besoins
- Favoriser le bien-être des enfants dans les structures
- Créer des espaces plus adaptées aux différentes situations



AXE 2

Apprendre à être et rester en
bonne santé



L'utilisation des structures sportives

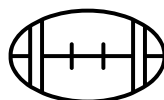
Favoriser l'accès au sport

La commune favorise l'accès au sport en mettant à disposition des infrastructures sportives pour les écoles, les centres de loisirs, les associations et le pôle animation jeunesse.

Afin de permettre la pratique dans des conditions optimales, des travaux sont faits sur ces infrastructures depuis des années. Des travaux ont déjà commencé depuis peu au gymnase Pierre de Coubertin afin d'améliorer sa performance énergétique et le rendre accessible à tous. Récemment, il y a également eu des travaux de réhabilitation des installations d'éclairage sportif du stade Guillemot et une mise en conformité du terrain de rugby.

Complexe sportif George Badin :

- Terrain en herbe de football
- Terrain synthétique de football
- Terrain bitumé de basketball
- Piste d'athlétisme



Complexe sportif Joseph Guillemot :

- Terrain d'honneur de football en herbe
- Terrain annexe de football en herbe
- Terrain de rugby en herbe
- Terrain synthétique de hockey
- Piste et équipements pour la pratique de l'athlétisme
- Club house

Salle Pierre de Coubertin :

- Salle omnisport
- Salle de boxe

Salle de tennis de table Georges Doré

Salle Richard Queillé :

- Salle omnisports
- Salle parquet 1
- Salle parquet 2



Salle omnisport Neil Armstrong

Un Boulodrome

Il y a également des infrastructures en accès libre :

- 4 city stade
- 5 terrains de boules
- 1 terrain engazonné

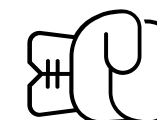
Public ciblé : Tous les enfants de la commune

Partenaire(s) : Écoles élémentaires, le service jeunesse, les associations

Calendrier : Accessible pendant l'année scolaire sur réservation

Objectifs de cette démarche :

- Permettre l'augmentation de la pratique sportive chez les jeunes dans le milieu scolaire, périscolaire ou familial.



Le hockey à l'école

Favoriser l'accès au sport

Découverte et progression des élèves de la commune dans la pratique du hockey avec l'association hockey club de Barentin.

Pendant sept séances d'environ une heure, réparties sur une période, les classes volontaires peuvent découvrir et pratiquer le hockey dans la cour de l'école. Cette pratique sportive se déroule en co-intervention avec un sportif du club de hockey de Barentin durant quatre séances. A l'issue de l'initiation des tournois inter-écoles sont organisés.

Public ciblé : Les élèves de la CP au CM2

Partenaire(s) : Club de Hockey, écoles élémentaires

Calendrier : Par période durant l'année scolaire

Objectifs de cette démarche :

- Développer la pratique sportive et ses valeurs
- Apprendre le respect des règles
- Développer la motricité
- Rester en bonne santé



Le Complexe Aquatique

Favoriser l'accès au sport

L'accès au Bain de l'Austreberthe, complexe aquatique de la Communauté de Communes Caux Austreberthe, permet aux enfants la découverte du milieu aquatique.

Une dizaine de séances de piscine, d'environ 30 minutes chacune sont proposées aux enfants sur une période déterminée durant l'année scolaire. Ces séances aux Bains de l'Austreberthe peuvent servir à acquérir la nage pour certain, vaincre sa peur de l'eau pour d'autres.

Public ciblé : Les élèves de la grande section au CM2

Partenaire(s) : Complexe aquatique, CCCA, écoles maternelles et élémentaires

Calendrier : Par période durant l'année scolaire

Objectifs de cette démarche :

- Développer la pratique sportive
- Apprendre à savoir nager
- S'adapter et développer l'autonomie
- Développer sa confiance en soi





La semaine olympique paralympique

Favoriser l'accès au sport

La semaine olympique et paralympique est un événement sportif organisé chaque année en France depuis 2012. Il a pour but de promouvoir les valeurs de l'olympisme et du paralympien auprès des jeunes, en les encourageant à pratiquer une activité physique et sportive régulière.

Pendant une semaine, les établissements scolaires sont invités à proposer des activités sportives et éducatives en lien avec l'olympisme et le paralympien. Des intervenants extérieurs peuvent également venir dans les établissements pour sensibiliser les élèves à ces valeurs.

A Barentin, cela a été l'occasion pour les jeunes de s'initier aux différents sports olympiques tout en les sensibilisant sur la thématique de la semaine olympique et paralympique. En 2022, le thème était : « Le sport pour l'environnement et le climat », pour l'année 2023, le thème de la SOP était « l'inclusion » et en 2024 « Célébrons les jeux et athlètes du monde entier ».

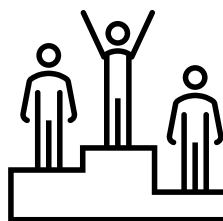
Public ciblé : Les élèves de Barentin

Partenaire(s) : Associations sportives, services communaux, écoles

Calendrier : Une fois par an

Objectifs de cette démarche :

- Initier aux différentes pratiques sportives
- Vivre des moments de partage
- Favoriser l'inclusion et être inclusif



La journée sport loisirs et handicap

Favoriser l'accès au sport

Depuis trois ans, le service accessibilité handicap et le service des sports organisent conjointement une journée « Célébrons le sport, les loisirs et le handicap » consacrée à la pratique sportive en situation de handicap.

Cette journée est axée sur l'information et la pratique, elle permet de sensibiliser et d'accompagner la population à avoir un autre regard sur le handicap et notamment les classes de CM1-CM2 de la commune qui ont accès sur inscription à la manifestation sur la majeure partie de la journée. Différents ateliers de découverte et de sensibilisation avec des mises en situation sont proposés comme : des parcours fauteuils, du basket/handball fauteuils, du tennis de table, de la gym douce...

Public ciblé : L'ensemble de la population Barentinoise et plus particulièrement un accueil réservé aux établissements scolaires (du CM1 au lycée) toute une partie de la journée.

Partenaire(s) : Comité départemental 76 Sport en Milieu Rural, L'ADAPT, CDH76, FF du sport adapté, la Croix-Rouge, club de pongiste, de hockey, A.S.I.T, Association Etennemare, signe sans frontière, les habilleuses mode & handicap, SAH76, APF France Handicap, Handi Sport, IEN, conseillers pédagogiques...

Calendrier : Une fois par an au mois de juin

Objectifs de cette démarche :

- Initier aux différentes pratiques sportives en situation de handicap
- Vivre des moments de partage
- Favoriser l'inclusion et être inclusif

Place aux enfants

Pour favoriser les déplacements doux

Organiser chaque année un événement « diagnostic » pour favoriser les déplacements doux dans les 5 groupes scolaires de la commune en impliquant parents, enfants, police municipale, agents municipaux (techniques et médiathèque) et élus et en favorisant la démocratie participative du projet municipal.

Le groupe de travail municipal « plan vélo », les adjoints à l'éducation et aux travaux ont décidé de proposer un diagnostic aux usagers se rendant aux écoles. Quelles sont les difficultés rencontrées, les freins éventuels.

Afin de favoriser les mobilités douces et de limiter la pollution aux abords des écoles, il a été décidé de faire venir les personnes autrement qu'en véhicule à moteur et d'offrir un après-midi récréatif autour de ce diagnostic en rendant piétons les abords (parkings, rue d'accès etc..).

En fonction des années, les diagnostics sont recueillis l'après-midi par les élus. Les associations et la police municipale ont proposé des activités autour du vélo (piste pour manipuler le vélo, dangers etc.) et du développement durable (jardinage).

La médiathèque a également organisé des jeux autour du vélo, des ateliers lecture sur ce thème.

Lieux de mise en place selon les années :

- En mai 2021 dans le groupe scolaire du Quartier Boieldieu (crèche également)
- En mai 2022 dans le groupe scolaire du quartier du Hamelet
- En juin 2023 dans le groupe scolaire du quartier Lalizel « QPV »

Un après-midi ouvert au public, la préparation des lieux étant le matin.

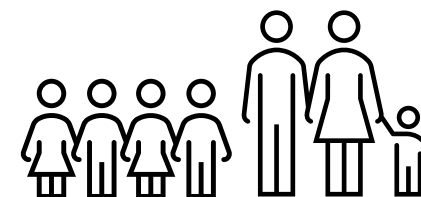
Public ciblé : les familles et enfants des 5 groupes scolaires et des crèches (pour deux quartiers) y compris les assistantes maternelles.

Partenaire(s) : les associations municipales, la prévention routière, les parents d'élèves et les équipes éducatives, les agents communaux, la police municipale, les élus.

Calendrier : depuis 2021, une fois par an.

Objectifs de cette démarche :

- Créer du lien entre les élus, les familles et les équipes éducatives
- Répondre aux besoins des usagers par suite de la restitution du diagnostic (nouveau passage protégé, un agent de traversée supplémentaire, modification du cheminement etc...) en fonction du budget.
- Favoriser la démocratie participative
- Laisser un après-midi les abords des écoles aux enfants par des ateliers de dessins géants au sol, sur le mur etc.



Apprendre à bien rouler à vélo

Pour favoriser les déplacements doux

Durant l'année scolaire, une journée est consacrée au passage du permis vélo. Deux agents policiers municipaux ont été formés par la prévention routière et agréés par l'Éducation Nationale.

La proposition est faite aux écoles lors de la réunion des directeurs en septembre et rappelée dans la brochure de la délégation « éducation ».

Le support pédagogique, les plots de sécurité et le matériel nécessaire à la création de la piste sont fournis par la police municipale.

Les vélos et casques sont ceux des enfants, prêts éventuel par la police municipale en cas d'oubli ou de vélo trop petit...

La matinée est consacrée à la partie théorique et à un questionnaire tandis que l'après-midi est dédié au maniement du vélo et à l'application de la théorie avec évaluation.

A la fin de la journée, un permis est remis aux enfants ayant eu la moyenne aux deux évaluations, une attestation est remise aux autres.

Public ciblé : Classes de CM2 des cinq écoles élémentaires de la commune

Partenaire(s) : La police municipale, l'inspection de l'Éducation Nationale, la prévention routière

Calendrier : depuis 19 ans, une fois par an

Objectifs de cette démarche :

- Assurer sa propre sécurité et celle des autres
- Se familiariser avec le vélo et les notions de base du code de la route
- Sensibiliser très tôt à l'impact des véhicules à moteur et valoriser le vélo comme un moyen de mobilité douce pour certains itinéraires
- Apprendre à vérifier le bon état du vélo et choisir la bonne taille
- Obtenir le « permis vélo » au logo de la ville et de la prévention routière

La traversée des écoles

Pour favoriser les déplacements doux

Sur 10 emplacements ciblés autour des écoles, des agents communaux accompagnent la traversée aux passages protégés aux horaires scolaires.

Les agents affectés à un point école doivent aider les enfants et leur(s) accompagnateur(s) à traverser au passage piéton au moment des entrées et sorties d'école. Pour ce faire, 10 agents sont équipés en fonction des conditions météorologiques et d'EPI postés, après formation, aux différents passages protégés.

En fonction des diagnostics de la « Place aux enfants » (cf. fiche dédiée) et du budget alloué, les lieux peuvent être étendus.

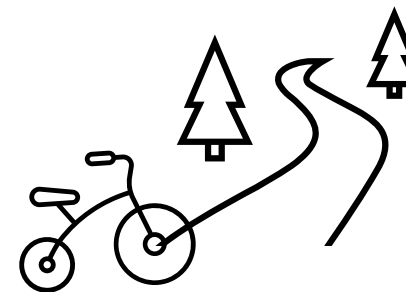
Public ciblé : Tous les usagers des passages pour piétons concernés

Partenaire(s) : La police municipale

Calendrier : pendant les périodes scolaires, soit 4 fois par jour

Objectifs de cette démarche :

- Convaincre les familles de se déplacer à pied quand ça leur est possible.
- Créer un lien de confiance
- Rendre les enfants autonomes



Les selfs dans les restaurants scolaires

Proposer une alimentation saine

Le projet municipal prévoit dans le cadre du « meilleur pour les enfants de Barentin » un self dans chaque école élémentaire en fonction de la faisabilité.

Le temps de restauration fait partie du temps global d'une journée d'école. Il est le lieu de sociabilisation, apaisé qui favorise un repas équilibré utile pour le reste de la journée. Il s'agit de faire un projet global incluant l'ambiance générale (couleurs, luminosité), l'acoustique comme la chaîne de distribution. Ce projet contribue à l'éducation au goût, à la lutte contre le gaspillage par des portions adaptées.

Une étude de faisabilité a été réalisée en 2023 et les coûts et recommandations étudiés. L'école Marcel Dupré est retenue pour le premier self qui sera opérationnel fin 2024. D'autres selfs seront réalisés s'ils apportent une réelle plus-value aux enfants, au service. La ligne budgétaire a été allouée pour ce premier self.

A travers la commission cantine, les parents d'élèves de l'école Marcel Dupré sont concertés pour relever la situation actuelle dans ce réfectoire accueillant plus de 200 enfants en deux services. (Relevé des décibels, du gaspillage via Terra Léo déjà en place). Les enfants sont sollicités pour le choix des couleurs.

Une enquête de satisfaction sera faite après quelques mois d'exploitation auprès de tous.

Public ciblé : les enfants, les enseignants déjeunant sur place

Partenaire(s) : les agents communaux, la cuisine centrale, les parents d'élèves

Calendrier : Mise en place d'un premier self fin 2024

Objectifs de cette démarche :

- Un temps méridien apaisé pour tous
- Une meilleure présentation des aliments
- L'éducation au goût
- Moins de gaspillage alimentaire
- Plus de temps de récréation pour les enfants
- Un confort de travail pour les agents



Je m'alimente correctement

Proposer une alimentation saine pour tous

Dans les établissements d'accueil des jeunes enfants les repas proposés aux enfants sont fabriqués en cuisine par un agent de la structure.

Le temps de restauration fait partie du temps global d'une journée à la crèche. L'ensemble des repas sont conçus et préparés au sein de la structure ce qui permet d'effectuer des commandes en circuit court, de pouvoir favoriser la culture bio.

Pour préparer l'ensemble de ces repas, les structures élaborent un plan de menu sur 5 semaines qui prend en compte les grammages, l'équilibre alimentaire, l'éducation au goût. Les structures du jeune enfant participent également tous les ans à la semaine du goût qui permet aux enfants de faire découvrir et de faire goûter des aliments plus spécifiques.

Public ciblé : les enfants accueillis dans les EAJE

Partenaire(s) : service petite enfance et financiers de la commune, les fournisseurs, les parents.

Calendrier : Au quotidien dans les établissements d'accueil des jeunes enfants

Objectifs de cette démarche :

- Initier les enfants et leurs familles à l'équilibre alimentaire
- Éduquer au goût
- Faire découvrir différentes textures (cuit, cru, mouliné, mixé, en morceaux...)



Repas élaborés par la cuisine centrale municipale pour les élèves de Barentin

Proposer une alimentation saine pour tous

Dans les restaurants scolaires des écoles maternelles et élémentaires de Barentin, les repas proposés aux enfants sont fabriqués par notre cuisine centrale municipale.

La municipalité de Barentin a fait le choix, dès sa création en 1976, de gérer directement sa cuisine centrale. La commune a ainsi en charge le maintien et le renouvellement du matériel, l'élaboration des menus, la gestion de l'approvisionnement en denrées alimentaires, la réalisation des activités de production et de distribution des repas, l'encadrement et la formation du personnel, le contrôle de l'hygiène et la sécurité, la surveillance des élèves.

A Barentin, 80% des enfants fréquentent régulièrement la cantine de leur école.

Public ciblé : les enfants accueillis dans les restaurants scolaires des écoles

Partenaire(s) : la cuisine centrale municipale, les agents des écoles, les fournisseurs.

Calendrier : Au quotidien dans les restaurants scolaires

Objectifs de cette démarche :

- Initier les enfants et leurs familles à l'équilibre alimentaire
- Éduquer au goût
- Développer les circuits courts



Un petit déjeuner à l'école pour soutenir les familles les plus fragiles

Proposer une alimentation saine pour tous

Le petit déjeuner est un repas à part entière et doit représenter entre 20 et 25% des apports énergétiques sur l'ensemble d'une journée.

La prise du petit déjeuner n'est pas systématique chez les enfants et les adolescents (manque de temps, négligence...), qui arrivent à l'école le ventre vide et ne bénéficient donc pas de bonnes conditions pour leurs apprentissages.

Les ministères chargés de l'Education nationale et de la Jeunesse, des Solidarités et de la Santé, et de l'Agriculture et de l'Alimentation travaillent en partenariat afin de promouvoir de bonnes habitudes alimentaires et la prise d'un petit déjeuner. Sans se substituer aux familles, les ministères proposent des outils et des actions de sensibilisation afin de rappeler l'importance de ce repas dans l'équilibre alimentaire des plus jeunes.

Ce dispositif doit participer à la réduction des inégalités alimentaires pour le premier repas de la journée, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires.

Après une phase d'expérimentation de mars à juin 2019, ce dispositif s'est généralisé et Barentin en bénéficie depuis la rentrée de 2021.

Il a été décidé de proposer ce temps sur la garderie du matin. L'idée est de concerter les directions des écoles pour une distribution future sur le temps scolaire.

Ces petits déjeuners, sous forme d'en-cas, sont équilibrés. Ils sont servis dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène alimentaire et sont accompagnés d'une action d'éducation à l'alimentation et d'une sensibilisation des parents au rôle du petit déjeuner par une note d'information.

Ce projet permet aux enfants d'apprendre à se servir et certains parents gagnent du temps le matin en laissant leur enfant prendre cet en-cas. Ce dispositif reste maintenu même si les enfants concernés ne sont pas toujours très nombreux.

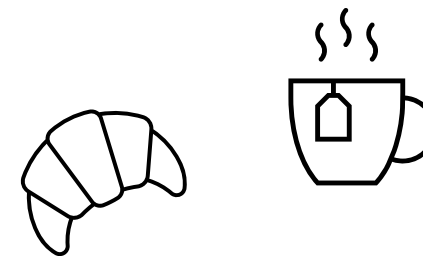
Public ciblé : les enfants profitant de la garderie du matin

Partenaire(s) : Inspection académique, les ministères chargés de l'Education nationale et de la Jeunesse, des Solidarités et de la Santé, et de l'Agriculture et de l'Alimentation, les personnels de la ville.

Calendrier : Tous les matins, depuis 2021

Objectifs de cette démarche :

- Initier les enfants et leurs familles à l'équilibre alimentaire
- Éduquer au goût
- Apprendre à bien manger
- Proposer des en-cas aux enfants ne déjeunant pas le matin
- Réduire les inégalités alimentaires pour le premier repas de la journée



La semaine du goût

Proposer une alimentation saine pour tous

Les crèches

Généralement la 2^{ème} semaine du mois d'octobre de chaque année, la semaine du goût est l'occasion de développer le goût et d'accentuer la découverte de la culture gastronomique.

Chaque année, les équipes se mobilisent pour accentuer ce qui est réalisé au quotidien : la diversité alimentaire, le respect de la proximité des produits, le respect de la saisonnalité des denrées.

Lors de la semaine du goût un thème spécifique est donné pour découvrir des spécialités différentes qui peuvent être : par région, par pays (paëlla, burger, brandade de morue, quiche lorraine...) par couleur (exemple pour le jaune : banane, citron, pâtes, semoule etc), par type de goût (sucré, amer, salé, acide...). Grâce aux différents repas de la journée, les enfants peuvent découvrir une multitude d'aliments et de plats spécifiques et différents du reste de l'année.

Public ciblé : Les enfants des structures EAJE

Partenaire(s) : Producteurs, personnels des EAJE

Calendrier : Une semaine par an, généralement octobre

Objectifs de cette démarche :

- Faire découvrir de nouveaux aliments,
- Développer l'éducation au goût chez l'enfant avec les différentes textures et type de goût,
- Proposer une diversité des plats.



Les écoles

La Semaine du Goût est une fête nationale qui a lieu chaque année en France.

Pendant cette semaine, la cuisine centrale municipale de Barentin élabore des menus spécifiques pour les enfants des écoles maternelles, élémentaires et des accueils de loisirs sans hébergement.

Public ciblé : enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires, ALSH

Partenaire(s) : cuisine centrale municipale, fournisseurs

Calendrier : chaque année en octobre, pendant une semaine

Objectifs de cette démarche :

- Valoriser la diversité des goûts et des cultures alimentaires présentes dans le pays.
- Préserver la tradition et encourager l'innovation culinaire.
- Mettre en valeur le savoir-faire de la cuisine centrale.
- Encourager les productions locales et durables.
- Sensibiliser les jeunes au goût, au respect de la nourriture, au plaisir de cuisiner et de bien manger.



AXE 3

Développer l'apprentissage
du vivre ensemble et de la
responsabilité



Le Frigo à livre

Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement des enfants

Le CMJ a décidé de créer une boîte à livres qui sera mise à disposition des enfants et de leurs parents et grands-parents.

L'idée d'utiliser un objet recyclé a été donnée. Le service technique a fourni un réfrigérateur qui a été nettoyé et sécurisé. Un animateur du CLSH a proposé aux enfants un atelier de graff. Les enfants par petits groupes ont été initiés au graff et ont pu décorer eux-mêmes ce frigo à livres. Cela a été l'occasion d'un reportage du service communication. Ils ont décidé que ce frigo à livres serait pour des livres pour enfants et ont réalisé un sondage pour la future place.

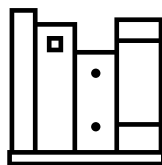
Public ciblé : Les enfants, parents, grands-parents, les assistantes maternelles...

Partenaire(s) : Services techniques, médiathèque, les habitants

Calendrier : Mise en place en juin 2024

Objectifs de cette démarche :

- Sensibiliser au développement durable
- Créer un élan de solidarité entre tous
- Donner accès à la lecture aux enfants
- Economiser de l'argent



La recyclade

Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement des enfants

Depuis 2020, à chaque 3ème samedi de septembre a lieu l'évènement « La Recyclade » ou autrement dit, course de caisse à savon.

Pour participer à la course, il faut constituer un bolide non motorisé respectant le règlement de l'évènement pour des questions de sécurité et d'organisation. La fabrication du bolide doit être artisanale et majoritairement constituée de matériaux issus du recyclage.

Les différents bolides inscrits participent à plusieurs descentes de l'avenue Victor Hugo, un parcours aménagé à l'occasion de l'évènement. A la clé, un classement du bolide le plus beau, la descente la plus rapide... et une journée remplie de découvertes et de partages.

Depuis le début de « La recyclade », plusieurs établissements de Barentin se mobilisent et fabriquent leur bolide, comme le lycée Auguste Bartholdi ou encore le Pôle Ado.

Public ciblé : Tout public

Partenaire(s) : Conseil municipal, les agents de la commune

Calendrier : Depuis 2020

Objectifs de cette démarche :

- Apprendre à réutiliser certains objets d'une autre manière que prévue initialement,
- Développer l'esprit d'équipe



Apprendre à faire le tri dans les écoles

Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la citoyenneté

Le tri des déchets

Le tri des déchets consiste à séparer et à récupérer les déchets selon leur nature et leur composition, pour ensuite les orienter vers des filières de recyclage ou de valorisation.

Le tri des déchets permet de préserver les ressources naturelles, souvent non renouvelables, qui sont utilisées pour fabriquer les produits que nous consommons.

Le tri des déchets permet également de réduire les émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique.

Enfin, le tri des déchets permet aussi de limiter la pollution des sols et des eaux, qui peut entraîner des conséquences néfastes sur la biodiversité et la santé humaine.

Public ciblé : enfants des écoles élémentaires et tous les adultes des écoles

Partenaire(s) : CCCA

Calendrier : Depuis 2018

Objectifs de cette démarche :

- Informer et inculquer aux enfants les démarches éco-responsables

Information et formation

Le Smédar mène des actions de communication afin de promouvoir le tri auprès des foyers et augmenter les quantités de déchets recyclables collectées.

Recyclage, éco-consommation, les animations du Smédar apportent aux élèves de nombreuses informations sur les déchets et plus globalement sur la protection de l'environnement.

Cette démarche de collaboration avec les écoles maternelles et élémentaires a pour but de favoriser une prise de conscience des nouvelles générations et de modifier les comportements des enfants et de leurs familles.

Public ciblé : enfants scolarisés dans les écoles de Barentin

Partenaire(s) : SMEDAR

Calendrier : Chaque année scolaire

Objectifs de cette démarche :

- Informer et inculquer aux enfants les démarches éco-responsables

Valorisation des déchets alimentaires

La gestion séparée des biodéchets, via le retour à la terre de la matière organique, répond aux problématiques de la fatigue des sols. En effet, le compost produit ou le « digestat » (issu du processus de méthanisation) présente des valeurs agronomiques, amendantes et fertilisantes très intéressantes pour les terres agricoles. Un avantage non négligeable en réponse à la fatigue des terres, à leur érosion. De plus, le processus de méthanisation permet de produire du biogaz, utilisable en électricité, chaleur ou biocarburant. Une action participant ainsi à la transition vers un modèle énergétique plus durable.

Public ciblé : les enfants écoles maternelles et élémentaires

Partenaire(s) : Les Alchimistes Normands (TerraLéo)

Calendrier : Depuis octobre 2021

Objectifs de cette démarche :

- Informer et inculquer aux enfants les démarches éco-responsables

Apprendre à ne pas gaspiller

Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la citoyenneté

L'antigaspi aux crèches

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont initiés aux démarches écoresponsables.

Les établissements d'accueil des jeunes enfants proposent aux enfants de la structure un menu « anti-gaspi » tous les vendredis. Ce menu consiste à terminer les ingrédients livrés pour la semaine afin de ne pas les perdre et par conséquent d'éviter le gaspillage.

Le tri des déchets et la valorisation des déchets alimentaires est également une démarche engagée par les services. Trier ses déchets permet de rationaliser les commandes alimentaires de l'établissement.

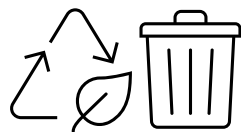
Public ciblé : les enfants accueillis dans les EAJE

Partenaire(s) : service petite enfance, la communauté de communes

Calendrier : Au quotidien dans les établissements d'accueil des jeunes enfants

Objectifs de cette démarche :

- Initier une démarche citoyenne sur un versant écologique
- Apprendre à ne pas gaspiller la nourriture
- Apprendre à faire le tri



Le menu anti-gaspillage pour les écoles

Toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à un endroit de la chaîne alimentaire est perdue, jetée, dégradée, constitue le gaspillage alimentaire.

Cette définition a été initiée par le pacte national en 2013 et confirmée par la loi du 11 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage. Passer à la cuisine anti-gaspi présente de nombreux avantages écologiques et économiques.

Très régulièrement, la cuisine centrale propose des menus antigaspi afin d'utiliser les denrées alimentaires non utilisées lors de l'élaboration ou la distribution des repas.

En utilisant les restes d'ingrédients et en évitant de jeter des aliments, elle contribue à réduire le gaspillage alimentaire. Cela a un impact positif sur l'environnement en ne produisant pas et en ne transportant pas des denrées alimentaires inutilement.

Public ciblé : les enfants inscrits pour la restauration scolaire

Partenaire(s) : Cuisine centrale

Calendrier : Au quotidien dans les établissements scolaires

Objectifs de cette démarche :

- Initier une démarche citoyenne sur un versant écologique
- Apprendre à ne pas gaspiller la nourriture
- Apprendre à faire le tri

Soutien à la parentalité dans les crèches

Accompagner les familles dans la fonction éducative

Les équipes des établissements d'accueil des jeunes enfants ont aussi pour vocation d'accompagner et de valoriser les familles dans la découverte de leur parentalité.



Les structures de la petite enfance sont présentes pour l'accompagnement des familles dans les différentes étapes de la vie de leurs enfants :

- Les soins corporels (lavage de nez, changes...)
- La diversification alimentaire
- Le comportement infantile (la gestion des morsures, de l'agressivité, de la sociabilisation, de l'opposition...)
- La mise en place de l'apprentissage de la maîtrise des sphincters : « la propreté ».

Public ciblé : Les familles et enfants accueillis dans les EAJE

Partenaire(s) : service petite enfance de la commune, PMI, Centre communale d'action sociale

Calendrier : Au quotidien dans les EAJE

Objectifs de cette démarche :

- Soutenir les parents dans leur nouveau rôle de parents
- Accompagner les parents dans leurs questionnements
- Veiller à la prise en charge efficiente des enfants par leur famille



Le Contrat d'Accompagnement Scolaire (CLAS)

Renforcer la découverte et l'accès aux ressources locales

Le projet du CLAS aborde 4 grands thèmes : l'accompagnement à la scolarité, la parentalité, le partenariat avec les établissements scolaires, l'ouverture culturelle.

Les actions conduites dans le cadre du CLAS ont lieu en dehors du temps scolaire, dans des espaces adaptés, en complémentarité avec l'école. Elles sont centrées sur l'aide méthodologique au travail scolaire en petit groupe (8 à 12 enfants maximum) et sur les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire des enfants. L'orientation des enfants se fait par les enseignants, la famille ou en lien avec les enseignants. Actuellement, deux groupes CLAS sont proposés au sein de la commune de Barentin :

- Au PAJ (élèves issus du collège André Marie)
- Au sein de la maison des habitants « Chez Clara » (élèves issus du collège Catherine Bernard et de l'école la Champmeslé Fontenelle).

Chaque séance est encadrée à minima par un animateur référent CLAS et deux bénévoles. Les parents sont associés aux actions, dans un souci de faciliter la compréhension du système scolaire et leur permettre ainsi une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Des temps d'animations et d'activités sont proposés en dehors du CLAS (sorties au théâtre, à Rouen, médiathèque de Barentin...). Enfin, de l'aide aux devoirs à la médiathèque est proposée pendant les vacances scolaires.

Un atelier aide aux devoirs a été mis en place par le CCAS en octobre 2008, au sein du Pôle Animation Jeunesse (accueil de loisirs 11-17 ans) afin d'accompagner les collégiens dans la réalisation des devoirs en dehors du temps d'apprentissage scolaire. Atelier, disposant d'un agrément CLAS délivré par la CAF et le ministère de l'Education nationale. Un second atelier est proposé au sein du Quartier prioritaire Lalizel.

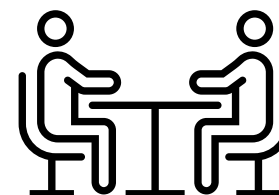
Public ciblé : Collégiens, lycéens, élèves de l'école La Champmeslé-Fontenelle (QPV)

Partenaire(s) : EVS, PAJ, CAF, bailleurs sociaux,

Calendrier : depuis 2014, EVS ouvert en janvier 2022

Objectifs de cette démarche :

- Contribuer à la réussite scolaire
- Lutter contre le décrochage scolaire
- Contribuer à l'orientation scolaire
- Favoriser l'enrichissement, l'ouverture culturelle et l'éducation à la citoyenneté
- Faciliter l'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leur(s) enfant(s)
- Entretien de liens privilégiés avec les familles



Soutien et accompagnement aux familles

*Accompagner les familles dans la fonction éducatives et favoriser l'investissement dans la vie
Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement des enfants*

Les ateliers parents/enfants

Deux mercredis et deux mardis « les mardis du bien-être » par mois, des activités parents/enfants sont proposées au sein de la maison des Habitants chez Clara (ateliers thématiques, actions collectives, sorties famille).

Public ciblé : Les familles

Partenaire(s) : Psychologues INSERACTIION

Calendrier : Depuis 2022

Objectifs de cette démarche :

- Soutenir les familles autour de leur fonction parentale
- Développer et renforcer les compétences parentales autour d'échanges,
- Rompre l'isolement des familles monoparentales
- Apporter une réponse structurante aux problématiques partagées par les familles et les acteurs de l'éducation des enfants
- Réduire les facteurs de risques au sein des familles



Soutien parental individualisé

Le groupe de parole nommé « Café des parents » consiste à écouter, soutenir et orienter à travers des débats et échanges sur différents thèmes pendant un moment de convivialité.

Public ciblé : Les familles

Partenaire(s) : Conseillère conjugale et familiale, la CAF

Calendrier : Depuis 2022

Objectifs de cette démarche :

- Favoriser les échanges entre parents et professionnelle qualifiée
- Soutenir les parents isolés
- Répondre aux besoins par des rencontres individuelles et collectives
- Renforcer le partenariat local

Séjour vacances famille

En participant à un chantier de rénovation dans les halls d'immeubles du quartier prioritaire ville, un séjour vacances en famille est organisé.

Public ciblé : Les familles

Partenaire(s) : CAF, bailleur social Logéoseine, CMS de Barentin

Calendrier : Depuis 2022

Objectifs de cette démarche :

- Soutenir les familles autour de leur fonction parentale,
- Développer et renforcer les compétences parentales autour d'échanges
- Rompre l'isolement des familles monoparentales,
- Apporter une réponse structurante aux problématiques partagées par les familles et les acteurs de l'éducation des enfants,
- Réduire les facteurs de risque au sein des familles

La bibliothèque inclusive

Être ouverts aux enfants atteints de troubles DYS ou mal-voyants

Les textes que renferment les livres peuvent parfois être inaccessibles quand on a un handicap. La médiathèque a développé des collections pour rendre accessible le monde littéraire.

Depuis 2019, la médiathèque propose un fonds DYS avec des livres adaptés. Nous avons également des livres audios, un lecteur de CD Daisy. Grâce à notre partenariat avec l'association Valentin Haüy, nous pouvons proposer des livres en braille ainsi que l'accès à une base de données de textes lus de plus de 50 000 titres. Le but étant de permettre à tous d'accéder au contenu des livres, quel que soit son handicap.



Public ciblé : 0 à 25 ans

Partenaire(s) : Ecoles, Collèges, Lycée, Orthophonistes, association Valentin Haüy

Calendrier : Mise en place depuis 2019

Objectifs de cette démarche :

- Développer une collection de livres DYS pour les mettre à disposition des enfants inscrits et faciliter leur apprentissage de la lecture.
- Développer une collection de livres audios pour les mettre à disposition des enfants inscrits et faciliter leur accès à des textes littéraires.
- Continuer le partenariat avec l'association Valentin Haüy pour multiplier notre offre pour notre public empêché
- Faire connaître notre offre avec des animations ciblées (rencontres, spectacle).

L'inclusion dans les structures

Tous différents mais tous des enfants



Les écoles

Chaque enfant doit pouvoir bénéficier d'une scolarité dans les meilleures conditions. Pour ce faire, l'ensemble des établissements scolaires est soumis à la mise en conformité accessibilité qui propose différents aménagements, de plus ou moins grosse ampleur pour favoriser l'inclusion. Des formations sont également effectuées par le personnel des écoles pour assurer un accueil des élèves dans des conditions optimales.

Public ciblé : enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires

Partenaire(s) : Éducation Nationale, MDPH, service accessibilité

Calendrier : tout au long de l'année scolaire

Objectifs de cette démarche :

- Adapter des lieux d'accueils
- Délocaliser des activités pour les rendre accessibles
- Acquérir du mobilier spécifique
- Former le personnel des écoles

Le service jeunesse

Tous les enfants sont accueillis avec la même qualité d'encadrement et de prise en charge en faisant en sorte que les équipes sachent s'adapter aux besoins spécifiques de chacun d'entre eux, grâce à des formations ou encore à l'aménagement des locaux.

Public ciblé : enfants accueillis par le service jeunesse de 3 à 17 ans

Partenaire(s) : Tous les acteurs accompagnant l'enfant dans son développement (Itep, IME, CMS, écoles, éducateurs, familles...)

Calendrier : depuis toujours et toute l'année

Objectifs de cette démarche :

- Accueillir tous les enfants avec la même qualité d'encadrement
- Proposer un accueil adapté à chacun
- Sensibiliser le public aux différents handicaps et au « vivre ensemble »

Les crèches

Au sein des crèches, les enfants sont tous accueillis de la même manière, qu'ils soient porteurs de handicap, des enfants ayant une pathologie chronique, des enfants de familles en situation de précarité...

Concernant le versant santé, la crèche est en contact avec différents partenaires qui gravitent autour de ces enfants nécessitant des suivis particuliers.

L'inclusion se fait au quotidien par le respect des rythmes, habitudes et besoins de chaque enfant.

Public ciblé : Les enfants de 0 à 3 ans et familles des EAJE

Partenaire(s) : Hôpital, ergothérapeute, psychomotricien, services sociaux et de tutelle...

Calendrier : depuis toujours et toute l'année

Objectifs de cette démarche :

- Accueillir les enfants de la même manière
- Proposer un suivi adapté à la situation de chaque enfant

Tous différents mais tous des enfants

Accompagner les familles dans la fonction éducative et favoriser l'investissement dans la vie de quartier et de la ville

Le projet du CLAS aborde 4 grands thèmes : l'accompagnement à la scolarité, la parentalité, le partenariat avec les établissements scolaires, l'ouverture culturelle.

Les actions conduites dans le cadre du CLAS ont lieu en dehors du temps scolaire, dans des espaces adaptés, en complémentarité avec l'école. Elles sont centrées sur l'aide méthodologique au travail scolaire en petit groupe (8 à 12 enfants maximum) et sur les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire des enfants. L'orientation des enfants se fait par les enseignants, la famille ou en lien avec les enseignants.

Actuellement, deux groupes CLAS sont proposés au sein de la commune de Barentin :

- Au PAJ (élèves issus du collège André marie)
- Au sein de la maison des habitants « Chez Clara » (élèves issus du collège Catherine Bernard et de l'école la Champmeslé Fontenelle).

Chaque séance est encadrée à minima par un animateur référent CLAS et deux bénévoles. Les parents sont associés aux actions, dans un souci de faciliter la compréhension du système scolaire et leur permettre ainsi une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Des temps d'animations et d'activités sont proposés en dehors du CLAS (sorties au théâtre, à Rouen, médiathèque de Barentin...). Enfin, de l'aide aux devoirs à la médiathèque est proposée pendant les vacances scolaires.

Un atelier aide aux devoirs a été mis en place par le CCAS en octobre 2008, au sein du Pôle Animation Jeunesse (accueil de loisirs 11-17 ans) afin d'accompagner les collégiens dans la réalisation des devoirs en dehors du temps d'apprentissage scolaire. Atelier, disposant d'un agrément CLAS délivré par la CAF et le ministère de l'Education nationale. Un second atelier est proposé au sein du Quartier prioritaire Lalizel.

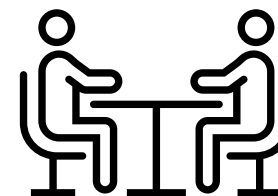
Public ciblé : Collégiens, lycéens, élèves de l'école La Champmeslé-Fontenelle (QPV)

Partenaire(s) : EVS, PAJ, CAF, bailleurs sociaux,

Calendrier : depuis 2014, EVS ouvert en janvier 2022

Objectifs de cette démarche :

- Contribuer à la réussite scolaire
- Lutter contre le décrochage scolaire
- Contribuer à l'orientation scolaire
- Favoriser l'enrichissement, l'ouverture culturelle et l'éducation à la citoyenneté
- Faciliter l'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leur(s) enfant(s)
- Entretenir des liens privilégiés avec les familles



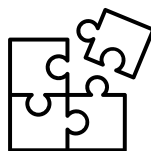
La semaine bleue, une semaine de partage...

Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la citoyenneté

En lien avec le CCAS, le service jeunesse met en place diverses activités intergénérationnelle et plus particulièrement lors de la semaine bleue, semaine nationale des personnes âgées et retraitées.

Le vivre ensemble est un élément essentiel dans la construction d'un enfant et le partage entre personnes de générations différentes permet des échanges riches d'expériences et participe à l'acquisition de valeurs telles que la tolérance, le respect ou l'entraide. Pour se faire, des ateliers sont régulièrement organisés pour réunir les différentes générations comme :

- Des rencontres loto
- Des tournois de pétanque
- Des Quizz
- Des ateliers cuisine
- Des jeux de société
- Des tournoi bowling (WII)



Public ciblé : 3 à 99 ans

Partenaire(s) : CCAS, Service jeunesse

Calendrier : Première semaine d'octobre de chaque année

Objectifs de cette démarche :

- Proposer des animations intergénérationnelles notamment dans le cadre de la semaine bleue afin d'accompagner les jeunes vers l'acquisition de valeurs essentielles
- Favoriser les échanges intergénérationnels

L'atelier parents-enfants

Accompagner les familles dans la fonction éducative et favoriser l'investissement

Des ateliers sont proposés aux enfants des structures et à leurs parents afin de leur faire découvrir les établissements d'accueil des jeunes enfants.

Pour organiser des ateliers répondant le plus justement possible aux attentes, les parents sont consultés en amont de la préparation de l'atelier. L'inscription se fait à la crèche sous réserve des places disponibles par groupe de 5 enfants environ.

L'activité peut varier en fonction de l'âge des enfants, plusieurs thèmes sont proposés : ateliers d'éveil pour les plus jeunes ou cuisine pour les plus grands par exemple (Ateliers cookies, gym, jardinage...)

Parents et enfants sont accueillis par la structure avant l'atelier. Pendant l'activité, le personnel s'adresse aux enfants et aux parents présents pour accompagner et aider.

Public ciblé : les parents, enfants et agents de la structure

Partenaire(s) : L'équipe des EAJE

Calendrier : Régulièrement dans l'année

Objectifs de cette démarche :

- Permettre aux parents de partager des moments avec les enfants et les professionnels en favorisant les liens
- Faire découvrir les pratiques et savoir faire des professionnels de la structure
- Faire découvrir les locaux aux parents
- Valoriser les enfants qui guident leurs parents dans leur univers
- Favoriser la parentalité



Conseil Municipal Jeune (CMJ)

Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la citoyenneté

Une assemblée constituée d'enfants en classe de CM1 est élue pour deux ans. Le CMJ sensibilise les enfants à la démocratie en leur offrant la possibilité de découvrir l'intérieur de la vie communale, ses activités et ses compétences.

Après une élection officielle, les jeunes se réunissent ensuite tous les mois à minima et sont invités aux diverses manifestations municipales, culturelles, sportives et patriotiques. Il œuvre pour le mieux vivre des jeunes, des aînés et participe à la mise en place de quelques projets.

Les bureaux de vote sont tenus par les élus et les enfants du CMJ. Ils ont la charge de gérer un budget et portent une écharpe tricolore. Un concours logo leur a permis de fabriquer des tee-shirts et des gourdes pour des sorties et d'autres événements.

Trois animateurs s'occupent du groupe et les élus assistent aux réunions et guident si besoin à l'apprentissage de la démocratie.



Public ciblé : Les enfants des écoles de CM1 élus et tous leurs camarades

Partenaire(s) : L'inspection de l'Éducation Nationale, le conseil municipal, les animateurs du centre d'accueil de loisirs, le député de la 5^{ème} circonscription, l'UDALF, le conseil départemental, Intervention de divers partenaires

Calendrier : la nouvelle version du CMJ est en place depuis 2020

Objectifs de cette démarche :

- Apprendre la démocratie et à écouter les autres et les débats
- Animer un sujet autour de la laïcité pour le vivre ensemble
- Réaliser des actions au service des autres
- Créer un lien entre les enfants
- Poursuivre l'engagement au collège avec le département

La Junior Association

Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement des enfants

Pour entretenir le lien entre les différentes générations du Pôle animation jeunesse de Barentin, Junior association vient de voir le jour. Elle réunit une vingtaine d'adolescents autour d'un programme riche de projets.

Les « Teenajuniors » sont des jeunes âgés de 11 à 20 ans qui fréquente ou ont fréquenté le Pôle animation jeunesse les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires. Afin de faire perdurer les liens tissés au fil du temps, anciens et actuels membres de cet accueil de loisirs ont décidé de créer l'association. Une convention partenariale a été signée avec la ville de Barentin pour permettre à un agent du Pôle Animation Jeunesse d'être adulte référent au sein de l'association et ainsi d'accompagner les jeunes dans leurs différentes démarches.

Ces adolescents partagent des activités ludiques, sportives ou encore citoyennes. Au programme, la construction de caisse à savon pour l'événement « la Recyclade », des activités intergénérationnelles, l'organisation de randonnées pédestres, des ateliers autour de l'environnement, la participation à des divers actions sociales et encore d'autres nombreux projets.

Public ciblé : les enfants du PAJ, public Barentinois

Partenaire(s) : Réseau National des Juniors Associations

Calendrier : Depuis avril 2023

Objectifs de cette démarche :

- Faire perdurer les liens
- Favoriser les échanges avec les Barentinois
- Découvrir les nombreuses activités proposées et les mettre en lumière



Un règlement cantine imagé pour un temps de restauration apaisé

Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la citoyenneté

Une des premières réalisations concrètes pour répondre aux problèmes de bruit et de conflits sur le temps cantine.

Lors des réunions du groupe de travail sur le temps périscolaire, il s'est avéré que le temps de cantine était bruyant, sujet à des conflits entre les enfants et le personnel, du gaspillage etc...

Le règlement qui a été remanié en 2020 par la commission éducation est certes signé par les parents mais avec aucune certitude que les enfants en ont connaissance.

Il s'agit de répondre au projet municipal « le meilleur pour les enfants de Barentin » ici les enfants déjeunant à la cantine de la toute petite section au CM2.

Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) a été concerté pour la réalisation de ce règlement. Un courrier a été envoyé aux enfants élus dans lequel on leur demandait de retenir 10 points du règlement cantine.

Lors d'une réunion un débriefing, le choix des 10 points auront une explication pédagogique a été défini.

Le service communication a pu proposer en direct les images correspondant aux 10 points et la pagination lors d'une dernière rencontre.

Les enfants élus ont été ainsi concertés, acteurs du respect de ce règlement et ont pu découvrir le métier lié à la conception graphique.

Objectif :

- Le règlement doit être imagé, simple.
- Il doit être expliqué aux enfants et signé par les enfants
- Il doit être affiché dans les salles de restauration scolaire
- Il doit servir de support en cas de son non-respect et l'enfant doit lire la partie que le concerne.

- L'agent doit choisir les mesures éducatives à prendre.

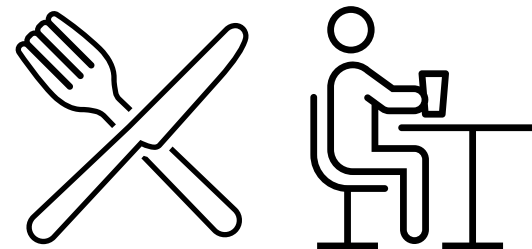
Public ciblé : Les 1000 rationnaires, les agents municipaux, les enseignants

Partenaire(s) : La commission Éducation, le service enfance, l'IEN, les directeurs d'écoles, les agents référents des écoles, Les élu(e)s du CMJ et agents en charge du CMJ, le service communication

Calendrier : Mis en place en 2022

Objectifs de cette démarche :

- Faciliter la compréhension du règlement cantine
- Accompagner les enfants dans l'apprentissage de manière ludique
- Faire participer les enfants à l'élaboration de leur propre règlement
- Rendre les enfants responsables



La fête des crèches

Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement des enfants

Organiser des évènements festifs est de coutume dans de nombreux établissements d'accueil du jeune enfant.

L'arrivée de l'été est l'occasion de réunir les familles autour d'une rétrospective de l'année. C'est un moment de rencontres entre le trio familles et professionnelles et enfants autour de ce qui s'est vécu dans l'année. Deux horaires de projection sont choisis en fonction des âges des enfants. Un moment toujours agréable et festif clôturé par un moment de convivialité entraînant échanges et partage.

Public ciblé : les enfants des crèches, les familles, les personnels.

Partenaire(s) : La ville, le personnel communal, les élus.



Calendrier : Chaque année, un samedi matin fin mai ou début juin

Objectifs de cette démarche :

- Réunir les différentes structures et les différents modes d'accueil
- Favoriser les échanges avec les familles et les professionnels de la petite enfance.
- Favoriser les échanges entre les enfants accueillis et leurs parents à la suite de cette rencontre.
- Mettre en lumière la journée des enfants, les activités proposées tout au long de l'année.
- Mettre en avant le travail des professionnels et les progrès des enfants.



Le conseil des crèches

Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement des enfants

Un conseil de crèches permet une écoute, un échange, une coopération entre les familles et les professionnels de la petite enfance pour le bien-être des tout-petits accueillis dans les structures municipales.

Il constitue un lieu de transparence entre ce que vivent les familles au quotidien, ce que vivent les équipes sur le terrain et ce que peuvent attendre des élus.

Le conseil de crèches n'exerce en aucun cas une tutelle sur les directrices et ne se substitue pas à leur rôle ou à celui de l'équipe. Une information pour candidater au conseil de crèches est distribuée aux familles dont les enfants fréquentent l'une des structures. Les parents souhaitant intégrer le conseil de crèche avertissent la structure qui accueille leur enfant. Le vote se déroule en début d'année scolaire. Les familles sont informées des noms des parents élus dont la photo est affichée. Les parents élus sont chargés de rapporter les questions des familles qui leur sont remontées lors du conseil des crèches.

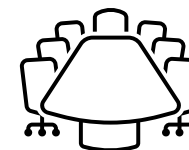
Public ciblé : les parents dont les enfants fréquentent l'un des établissements de la petite enfance de la commune.

Partenaire(s) : l'équipe de direction des trois structures, les parents élus par leurs pairs, les élus en charge de la délégation.

Calendrier : La participation d'un an, de septembre à septembre, renouvelable. Le conseil de crèche se réunit 2 ou 3 fois par an en mairie.

Objectifs de cette démarche :

- D'informer les parents et solliciter leur avis sur la vie de la crèche,
- De mieux connaître les besoins des familles,
- De mettre en place des actions autour de l'accompagnement parental, permettant de favoriser les échanges entre parents et professionnels.



Les abords des écoles sans tabac

Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la citoyenneté

Un arrêté municipal de 2022 interdit le tabac le long des écoles dans un rayon de 15 mètres de 7h00 à 19h00.

Pour aller plus loin, la ville a rejoint le réseau « espace sans tabac » de la ligue contre le cancer et signé une convention. Des panneaux pédagogiques sont installés depuis avril 2024 devant chaque école de la commune.

Un marquage au sol est réalisé également et sera refait le 31 mai 2024, journée mondiale sans tabac.

La ligue contre le cancer interviendra en 2025 auprès des classes pour faire de la prévention.

Pour mettre en place ce projet, des rencontres avec la Ligue contre le cancer ont été organisées.

La ville a relayé des informations sur le mois sans tabac en novembre sur sa page Facebook @BarentinCitédesArts.

La commune a acquis les panneaux pédagogiques apposés devant les écoles et les pochoirs pour le marquage au sol.

Les agents municipaux les ont installés.

Une inauguration officielle et la signature d'une convention a eu lieu dans une école et le représentant de la Ligue a expliqué les méfaits du tabac au public présent dont le CMJ. La ville a rejoint le réseau « espaces sans tabac » instauré par la Ligue contre le cancer.

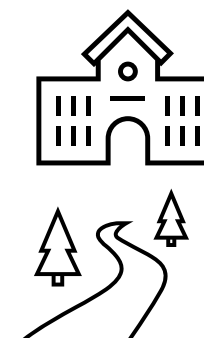
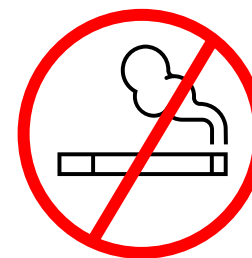
Public ciblé : les enfants des écoles, les familles, les agents communaux et les personnels de l'Education Nationale.

Partenaire(s) : La ligue contre le cancer, le conseil municipal, la police municipale.

Calendrier : depuis avril 2024

Objectifs de cette démarche :

- Prévenir pédagogiquement du fléau de santé publique, première cause de mortalité (75000 décès en 2015) et du tabagisme passif responsable de 1100 décès chaque année.
- Dénormariser l'usage du tabac
- Instaurer des abords d'écoles propres
- Inciter au bien vivre ensemble
- Faire intervenir la Ligue contre le cancer de la Seine-Maritime dans les écoles élémentaires et auprès du CMJ sur le thème du tabac et ses incidences autres que sur la santé ; économiques, sociales, écologiques.



PARTIE 4 :

LE PROJET

LE SUIVI

Le Projet Éducatif Local est un outil de mise en commun de toutes les actions menées par les membres de la communauté éducative. Aussi, ce document vivant fera l'objet d'une évaluation annuelle et d'une mise à jour permanente des nouveaux projets à travers ses fiches actions.

Le comité de pilotage a défini les axes du Projet Éducatif Local pour mettre en avant les priorités municipales et le projet politique au profit des enfants. Il pourra se réunir une fois par an en présence de Monsieur le Maire, des élus concernés par le projet et la Direction Générale de la commune pour réévaluer et déterminer les axes de travail des années à venir et des nouveaux projets.

Le comité technique, instance de réflexion et de proposition associe les membres suivants : Élu(e) chargée de l'Éducation, la Direction Générale des Services, les Directeurs des services concernés, les membres des groupes de travail thématiques. Il met en œuvre les orientations adoptées par le comité de pilotage et se réunira autant que besoin pour dresser un bilan des actions mises en place et apporter de nouvelles propositions.

L'ÉVALUATION

Le Projet Éducatif Local a pu recenser l'intégralité des actions du territoire communal et montrer que bon nombre d'actions étaient existantes. Il permet de mettre en avant toutes les spécificités éducatives de la Ville de Barentin et les atouts sur lesquels il est possible de s'appuyer pour offrir des conditions d'éducation et d'apprentissage optimales.

Ce travail a mis en avant les atouts de la commune au niveau de l'éducation, a permis de renforcer le travail en équipe auquel les différents membres du comité de pilotage et du comité de technique ont été associés.

La consultation par les différents acteurs permettra des interrogations voire de nouvelles suggestions de fiches actions correspondant à des nouvelles offres sur la commune ou qui auraient été omises.

L'ÉVOLUTION

Grâce aux fiches actions, le comité technique sera chargé de suivre chaque projet mis en place et avec l'aide du comité de pilotage, évaluera l'apport et la pertinence de ces actions une fois mises en place. Cette analyse permettra une adaptation perpétuelle du projet en fonction de la demande et des besoins. Une réunion aura lieu chaque printemps pour mettre à jour l'ensemble des informations du projet éducatif local.



Projet Éducatif Local de Barentin
2024

